

Jean-Claude ROLLAND et Jacqueline PICOCHÉ

VOCALIRE

ÉCHANTILLON NON DESTINÉ À LA VENTE

Les 7500 mots essentiels du lexique français

D'après les 15000 mots du
Dictionnaire du Français Usuel
des mêmes auteurs
(Bruxelles – de Boeck – 2002)

Éditions Lulu.com

© Jean-Claude Rolland

© Jacqueline Picoche

ÉCHANTILLON NON DESTINÉ À LA VENTE

Contacts :

jclrolland@hotmail.com

jacqueline.picoche@wanadoo.fr

Pour commander *Vocalire*, version « livre » ou version « e-book » :

<http://www.lulu.com/spotlight/Jeanclaude>

Pour commander le *Dictionnaire du Français Usuel*,

version « livre » :

http://superieur.deboeck.com/titres/26936_2_0/dictionnaire-du-francais-usuel.html

ou version « CDRom » :

http://superieur.deboeck.com/titres/26353_2_0/dictionnaire-du-francais-usuel.html

Introduction

1. Un ouvrage nécessaire

À l'heure où l'on constate qu'après avoir longtemps négligé l'enseignement du vocabulaire les instances éducatives semblent décidées à renouer avec ce qui fut jadis, aux côtés de la grammaire, le deuxième pilier de l'apprentissage des langues, il s'avère nécessaire de fournir des outils spécifiques et originaux aux enseignants et à leurs élèves. Ces derniers sont en effet trop souvent limités au vocabulaire des textes littéraires de leurs manuels, trop souvent réduits à des présentations aléatoires de vocables non hiérarchisés, non comptabilisés, rarement étudiés dans leurs diverses acceptions ou combinatoires, rarement associés à leurs dérivés morphologiques ou à leurs apparentés sémantiques. Les dictionnaires de langue remplissent bien les fonctions qui leur sont traditionnellement dévolues mais ils ne peuvent en aucune manière être considérés comme des outils d'apprentissage du vocabulaire, quand bien même ils en afficheraient la prétention dans leurs titres. Quant aux listes thématiques elles ont montré leurs limites, mais l'étude thématique du vocabulaire reste néanmoins ancrée dans les esprits et laisse peu de place à d'autres approches.

Si l'on veut constituer le vocabulaire thématique de la *maison*, on pourra circuler entre nos articles « HABITER & MAISON », « CONSTRUIRE », « CHATEAU & HÔTEL », etc. On constituera ainsi l'embryon d'un vocabulaire technique, mais cela n'apportera aucune lumière sur la relation entre le verbe *construire*, le substantif *structure*, et l'ensemble assez imposant des vocables français formés sur la base *-struct-*, ni sur le fait qu'on peut aussi construire une phrase, un raisonnement et toutes sortes d'autres choses. Le travail par thème, parfaitement justifié dans sa perspective propre, présente l'inconvénient de laisser de côté de grands verbes et des noms abstraits qui sont parmi les plus intéressants au point de vue linguistique.

Quel est l'éventail des possibilités qu'offrent aux francophones ces extraordinaires machines sémantiques que sont des verbes comme *faire*, *prendre*, *passer*, *porter*, etc. ? Ou des mots aussi usuels que les noms *chose*, *sujet*, *objet*, *méthode*, etc. ? De quoi peut-on parler avec ces outils que la langue met à notre disposition, avec leurs escortes de dérivés, d'apparentés, de synonymes et d'antonymes ? Les recherches linguistiques, statistiques et lexico-pédagogiques de ces dernières décennies permettent de répondre à ces questions et d'organiser maintenant le lexique sur d'autres bases. C'est en nous appuyant sur ces recherches que nous avons d'abord publié le *Dictionnaire du Français Usuel* (désormais *DFU*), et que nous en publions aujourd'hui une version allégée intitulée *Vocalire*, où l'on voit, dès le titre, que nous avons résolument effacé ce qui pourrait apparenter notre ouvrage à un répertoire alphabétique plus ou moins traditionnel et affiché au contraire notre ambition de proposer un véritable et original manuel de vocabulaire. Livre « tous publics » ou seulement livre du maître ? L'avenir le dira.

2. La sélection des 7500 vocables de la nomenclature

Alors que, comme nous le redirons plus loin, les 15000 mots du *DFU* avaient été groupés empiriquement, selon des critères sémantiques, autour de 907 mots hyperfréquents, la sélection des 7500 mots de *Vocalire* s'est faite sur des critères statistiques et morphologiques. Il serait fastidieux de conter ici par le menu détail les modalités de cette sélection ; il suffira de dire que cette dernière repose 1. sur de sérieuses et fiables études de statistique lexicale, 2. sur notre propre intuition de francophones quant à la fréquence de certains vocables, et 3. sur l'existence de familles morphologiques où l'on se ressemble tellement par la forme que la connaissance d'un membre particulièrement représentatif permet d'inférer plus ou moins aisément les sens des autres, ce que Hausmann appelle la « transparence intralinguistique » :

Nous pouvons [...] définir la transparence comme l'intelligibilité immédiate d'un mot inconnu [...] en raison d'une identité morpho-sémantique (partielle) avec un mot connu (ou plusieurs mots connus). Les mots *obéissant*, *désobéissant*, *obéissance*, *désobéissance* et *désobéir* sont transparents pour [...] qui maîtrise le verbe *obéir*. [...] Les mots transparents ne méritent pas un effort d'apprentissage au même titre que les mots non-transparentes.

À partir d'une liste de base de quelque 3000 vocables, nous avons identifié 2000 de ces familles morphologiques, que nous avons ensuite complétées en nous appuyant sur l'index du *DFU*, sur la nomenclature du *Dictionnaire fondamental de la langue française*, et même sur certains articles du *Dictionnaire étymologique du français*, en veillant à ne pas inclure dans notre sélection des mots certes très transparents mais vieillis ou trop peu usuels. Le nombre d'individus réunis dans ces familles est très divers : il y a des familles nombreuses, très nombreuses même si l'on fait jouer – raisonnablement – l'étymologie, d'autres très réduites, et aussi quelques mots isolés.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés au final avec un total de quelque 7500 vocables, qui se trouve représenter par hasard la moitié du contenu lexical du *DFU*. Nous considérons ces 7500 vocables comme les mots essentiels du vocabulaire français. Ce que nous disions déjà dans la préface du *DFU* à propos de ses 15000 vocables, nous pouvons le redire ici : 7500, c'est peu si l'on considère que le Littré compte quelque 70000 entrées et le Petit Robert 50000,

... mais c'est probablement un honnête bagage lexical quand on sait qu'il n'en a pas fallu plus de 4000 à Corneille, ni plus de 3500 à Racine pour écrire tout leur théâtre, et que, parmi les modernes, des auteurs comme Paul Valéry, Jules Romains, Aragon, Giraudoux, Colette, Mauriac, Malraux, Sartre, Camus, se tiennent dans une moyenne de 10000 pour l'ensemble de leur œuvre dépouillée.

On pourra s'étonner de la présence - parmi les mots-vedettes ou leurs satellites - de certains mots et de l'absence de certains autres, mais il faut bien faire des choix, car à vouloir tout faire apprendre d'emblée on risque de ne pas faire apprendre grand chose. Le moment viendra, à un autre niveau, d'accorder aux absents l'importance qu'ils méritent. Cela ne signifie pas qu'ils n'auront pas été déjà rencontrés, mais nous faisons une différence entre rencontrer un mot et l'étudier de façon approfondie. La fonction de nos articles est de renforcer ou d'accompagner l'acquisition aléatoire d'un certain vocabulaire par un apprentissage systématique de la partie la plus importante du lexique.

3. L'organisation en articles

Pour la répartition de nos 7500 vocables, il n'était nul besoin d'inventer : le plus grand nombre allait à l'évidence se retrouver au sein des 442 articles du *DFU*, articles que nous avons donc revus un par un sans toucher à la cohérence sémantique qui avait révalu aux regroupements lexicaux initialement opérés. Il nous suffira donc de redire ici comment les articles originels avaient été organisés.

Nous étions partis d'une liste de 907 vocables hyperfréquents établie par Étienne Brunet, soit un petit millier de mots, de fréquence supérieure à 7000, couvrant environ 90 % du corpus du *Trésor de la langue française*. Nous étions ensuite passés de 907 à 613 puis à 442 entrées en procédant par éliminations et regroupements. Nous avons éliminé les mots grammaticaux – à l'exception de quelques prépositions plus riches de sens que les autres –, et un certain nombre de vocables sans grand intérêt sémantique. Mais surtout, en privilégiant les relations sémantiques, nous avons regroupé sous un titre unique des mots dont le

rapprochement et le traitement dans un unique article nous avait paru particulièrement éclairant :

- Deux antonymes : *chaud & froid - riche & pauvre*
- Deux paronymes : *savoir & connaître - mot & parole - nouveau & neuf*.
- Deux mots ayant entre eux une relation de réciprocité : *homme & femme - vendre & acheter*, etc.
- Trois mots, même, parfois, comme dans les articles *dans, en & hors - debout, couché & assis - fils, fille & garçon*.
- Un verbe et le nom correspondant, comme *vivre & vie, tomber & chute, dormir & sommeil*.

Cette manière de procéder, qui était – et reste – une des principales originalités du *DFU*, évite de nombreuses répétitions et surtout permet de rendre plus sensibles les différences et les ressemblances sémantiques et syntaxiques entre ces mots, leurs traits communs et leurs oppositions.

À partir des 442 articles du *DFU*, systématiquement revus en fonction des 2000 familles morphologiques dont nous avons parlé plus haut, nos 7500 vocables ont pu, dans *Vocalire*, être répartis sur 378 articles, en ajoutant ici, supprimant là, modifiant ailleurs, transférant d'un article à un autre et en procédant à de nouveaux amalgames. C'est ainsi que « DORMIR & SOMMEIL » du *DFU* est devenu dans *Vocalire* « DORMIR & VEILLER », que « HOMME & FEMME » y est devenu « HOMME, FEMME & GENS », etc.

4. La structuration sémantique des articles

Comme dans le *DFU*, les articles de *Vocalire* sont divisés en plusieurs grandes parties ayant pour titre une phrase simple précédée d'un chiffre romain. Viennent ensuite des sous-parties signalées par des chiffres arabes. Par exemple, l'article « ASSOCIER » commence ainsi :

I. Jean a associé Marie à ses travaux.

A humain *associe* B humain à C.

- 1) A **ASSOCIE** B humain à C, activité de A : etc.

Chacune des grandes parties est consacrée à l'une des acceptions principales du mot titre. Avant toute définition, cette phrase simple a pour raison d'être de présenter ce mot titre en contexte. Il arrive même que le contexte soit assez clair pour qu'on puisse faire l'économie d'une définition ou se contenter d'une définition sommaire. Les verbes ont besoin de noms et les noms ont besoin de verbes pour fonctionner. Tout nom ne s'associe pas à n'importe quel verbe ni à n'importe quel adjectif. L'étude et la mise en lumière de ces compatibilités constituent évidemment une partie importante de notre tâche. Nous ne définissons pas les verbes à l'infinitif, qui présente l'inconvénient d'occulter le sujet, nous les définissons à un temps conjugué, le plus souvent à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif.

La polysémie est la principale caractéristique de nos mots titres. De ce phénomène fondamental du langage, il n'existe pas un type unique mais plusieurs. On peut même dire que chaque mot important est un système à lui tout seul, irréductible à tout autre, et qu'en lexicologie, passé le niveau de quelques grands principes généraux, il n'y a que des cas particuliers. On ne devra donc pas s'attendre à ce que nos articles soient artificiellement tous construits sur le même plan, ce qui aurait été contraire à la nature des choses. Nous avons essayé de traiter la polysémie de chaque mot titre en profondeur, en classant ses différentes acceptions dans l'ordre le plus intelligible possible, qui souvent s'impose de façon contraignante et parfois laisse au lexicographe une certaine latitude de choix.

L'article « DEVOIR » offre un bon exemple de la façon dont nous avons généralement procédé. Dans la première partie, où *Jean doit de l'argent à son garagiste*, Jean, en contractant une dette a engagé son avenir ; il a maintenant une obligation, mais il reste possible qu'il ne s'en acquitte pas ; s'il s'en acquitte, ce qui reste à l'état d'hypothèse, ce qu'il fera au terme fixé aura pour cause ce qu'il a fait le jour où il a contracté cette

dette. D'une partie à l'autre, on verra s'appauvrir cet ensemble sémantique riche et complexe et apparaître l'obligation qui ne résulte pas d'un contrat formel mais d'un simple contrat social non négociable ni négocié, individuellement du moins (*Tout le monde doit respecter le code de la route*), avec son corollaire, le nom *devoir* (*En soignant ses malades, le médecin fait son devoir*), puis la dette de reconnaissance dont on ne connaît pas le montant et qu'on n'a jamais fini de payer (*Nous devons la vie à nos parents*), etc. Passer de l'un à l'autre dans l'ordre inverse serait inintelligible. Nous avons affaire, ici, à un mouvement de pensée qui a donné naissance à la figure de rhétorique appelée « métaphore ». Les articles de ce type sont relativement fréquents parce que la métaphore engendre des polysémies à cohérence forte, avec des emplois très conjoints qu'il est facile de regrouper dans un seul article. Nous avons trouvé chez le linguiste Gustave Guillaume – et nous l'avons adaptée au lexique – la notion de « mouvement de pensée » et la raison d'être théorique de cet ordre qui va du plus riche au plus pauvre, et dans le cas de mots à référent concret, du plus concret au plus abstrait.

5. Les schémas actanciels

La structuration sémantique repose très souvent sur une armature formelle d'ordre syntaxique et les verbes ne peuvent être valablement définis sans que soient catégorisés leur sujet et leurs compléments essentiels, qu'à l'instar de Tesnière nous appelons leurs « actants ». Mais nous ne nous limitons pas, comme lui, à trois actants ; utilisant les schémas actanciels comme auxiliaires de l'analyse du sens, nous avons étendu l'emploi de ce terme selon les nécessités de notre travail. Ce procédé permet de présenter les choses de façon aussi générale que possible, tout en évitant le jargon ou un métalangage dépassé et inadéquat.

Revenons à la structure « A humain *associe* B humain à C » vue plus haut. Cette structure abstraite, qui permet toutes les généralisations, est la base de nos définitions. Les lettres A, B, C représentent les actants du verbe *associer*, et ces actants sont, en termes mathématiques, des variables dont tout collégien frotté d'un peu d'algèbre sait qu'elles peuvent prendre diverses valeurs. L'actant et la lettre qui lui est attribuée resteront toujours les mêmes, quelque transformation que subisse la phrase de base. Ainsi « Marie est *associée* aux travaux de Jean se réécrit » : « B est *associé* à C de A », etc. Certains verbes, comme *passer*, nous ont imposé de distinguer un plus grand nombre d'actants, qui ne sont pas nécessairement des noms. Ils peuvent être un infinitif, une proposition – complétive par *que* ou interrogative indirecte –, un adjectif, dans le cas où un verbe appelle nécessairement un attribut, et même parfois un adverbe, par exemple C dans un cas comme « Les affaires de Marc *vont* mal », soit « A de B va C *adv* ».

Nos actants sont spécifiés de façon très souple : un actant peut être non seulement humain, concret, abstrait mais recevoir des déterminants beaucoup plus précis. Exemples : « Luc *porte* sa valise à la gare » = « A humain *porte* B concret à C spatial ». – « Luc *porte* un blouson noir » = « A humain *porte* B vêtement », etc. Nous employons parfois la spécification « vivant » lorsqu'il s'agit d'états, de processus ou de fonctions élémentaires comme la naissance, la croissance, la respiration, la nutrition, la reproduction, qui sont communes aux règnes végétal et animal, mais rarement la spécification « animé » ou « animal ». Nous savons bien qu'il y a des chiens intelligents et fidèles et des poules qui sont des mères attentives, mais nous avons remarqué que les animaux dits « supérieurs » sont linguistiquement traités comme des hommes lorsque leur comportement peut être assimilé à un comportement humain. Nous ne leur faisons donc pas un sort particulier.

Pour atténuer l'aspect rebutant de ces formules d'allure un peu algébrique, nous donnons un grand nombre d'exemples forgés par nous. L'actant humain ayant une importance particulière, nous avons toute une panoplie de prénoms qui servent à saturer les places où il apparaît. Bien entendu, ces prénoms sont de purs bouche-trous. Nous avons écrit un ouvrage pédagogique, non un roman. Néanmoins, d'un article à l'autre, ces actants sont devenus des sortes d'acteurs, ont pris un semblant de

personnalité, et nous leur avons distribué des rôles : Jean et Sylvie sont mariés et font bon ménage ; ils ont deux enfants, Sylviane et Jeannot. Max et Léa forment un couple orageux, en instance de divorce. Marc est chef d'entreprise et gagne bien sa vie, non sans problèmes. Éric est un individu de moralité douteuse que nous chargeons de tous les délits, procès, affaires avec la justice, etc.

6. Décodage de la typographie et des couleurs

Dans chaque article,

– les mots-vedettes sont en majuscules rouges à leur première apparition (**INTELLIGENT**), puis en italiques minuscules grasses (*intelligent*) à leur première réapparition dans chaque sous-partie, enfin en italiques minuscules maigres (*intelligent*) partout ailleurs.

– Les locutions aussi sont en italiques (*se sentir bien / mal dans sa peau*) ainsi que les exemples (*Dans les salles de réunions, les tables sont souvent disposées en fer à cheval*).

– Les mots en majuscules noires maigres (DÉBROUILLARD) jouent les seconds rôles dans les articles où ils apparaissent ainsi mais sont vedettes en rouge gras (**DÉBROUILLARD**) dans un article bien précis qu'il appartient à l'index de signaler.

– Les majuscules noires grasses (**INTELLO**) sont réservées aux abréviations, aux mots composés de vedettes (**RABAT-JOIE, CESSEZ-LE-FEU**), et aussi, dans certains articles un peu encyclopédiques, à des mots qui ne font pas partie des 7500 essentiels mais qu'il était néanmoins difficile, étant donné le contexte, de passer totalement sous silence, par exemple les noms de quelques ingrédients de base dans l'article « CUISINE ».

Une ligne ou deux sur fond bleu renvoient à d'autres articles pour complément d'information : cas de polysémie ou d'homonymie, familles morphologiques, changement de catégorie grammaticale, etc. On trouvera par exemple dans l'article « CALME » :

Pour la *paix* qui s'oppose à la *guerre*, voir l'article GUERRE.
Pour l'adjectif *trouble*, voir l'article CLAIR.

On trouvera enfin quelques encadrés étymologiques dans les occasions où ils nous ont paru justifiés, instructifs, intéressants. Par exemple, dans l'article « BON & MAUVAIS » :

mauvais : d'abord *malveis* et *malvais*, est – tout comme l'esp. *malvado*, “méchant” – issu d'un latin populaire *malifatus*. Le mot est composé de *malum*, “mal”, neutre de l'adjectif *malus*, et de *fatum*, “oracle, destinée”. Le mot *malifatus* forme un couple antonymique avec *bonifatus*, “affecté d'un sort heureux, fortuné”, passé en français dans le prénom *Boniface*.

7. L'index

Si notre ouvrage n'est pas un dictionnaire, il en a tout de même quelques caractéristiques. On ne s'étonnera donc pas qu'il soit aussi doté d'un index permettant à n'importe quel utilisateur de savoir dans quel article apparaît en vedette tel ou tel mot l'intéressant ponctuellement. Il faudra, bien sûr, que ce mot soit du nombre de nos 7500 vocables essentiels. Ce

n'est donc pas dans *Vocalire* qu'il faudra chercher le sens ou l'orthographe d'un mot rare.

Nous avons vu plus haut qu'un mot comme DÉBROUILLARD apparaît ainsi, en majuscules noires maigres, dans l'article « INTELLIGENT ». Cela signifie que ce mot est vedette, en majuscules rouge gras (**DÉBROUILLARD**), dans un article bien précis, et un seul. Comment faire pour trouver cet article ? En le cherchant dans l'index, où on lira ceci :

débrancher ARBRE
débrouillard débrouiller MÉLER
début débutant débiter COMMENCER

Débrouillard est donc vedette en compagnie de *débrouiller* dans l'article MÉLER.

Il arrive que l'index oriente vers plusieurs articles différents. Ces références multiples sont très rares et toujours justifiées par la polysémie ou l'homonymie. C'est, par exemple, le cas de

accent LETTRE, PARLER, APPELER
capital IMPORTANT, RICHE, TÊTE
clé OUVRIR, MUSIQUE

Avec de fréquents retours à l'index, le jeu des capitales grasses et maigres permet donc de circuler entre les articles et de constituer des réseaux transversaux à ceux que nous proposons.

8. Pour conclure

Avec *Vocalire*, notre approche du vocabulaire est résolument linguistique. Nous avons tenu à rendre à la morphologie une partie du territoire généralement occupé dans d'autres ouvrages – manuels, méthodes, ouvrages complémentaires dédiés au vocabulaire – quasi exclusivement ou prioritairement par la sémantique ou la pragmatique, deux domaines dont les concepts donnent aux didacticiens qui se piquent d'abstraction le sentiment flatteur de flirter dans leur humble matière avec les sommets de la pensée. Quant à nous, nous croyons savoir que, pour les enfants et les étrangers, c'est à dire le public auquel nous nous adressons prioritairement, c'est la forme des mots qui est première, et non leur sens ou leur fonction.

Il y a plusieurs façons d'aborder le lexique et de l'apprendre, et aucune raison de privilégier telle ou telle. Onomasiologie, certes, mais aussi sémasiologie, morphologie, syntaxe, sémantique, thématique, pragmatique, étymologie même, tout doit concourir au même objectif : apprendre à manipuler ces nombreux et divers outils d'expression et de communication que sont les mots, et s'exercer à les regrouper, à les séparer, à les comparer, à les opposer, à les sérier, en somme se familiariser avec eux au point de parvenir assez vite et sans trop d'efforts de mémoire à les intégrer puis à les utiliser spontanément et à bon escient.

Table des articles

ACCORD et CONVENIR	9	COMPRENDRE	72	ENVOYER	138
AFFAIRE	10	COMPTEUR	73	ÉPROUVER et EXPÉRIENCE	140
AGE	10	CONDITION	75	ESPACE	141
AGIR	11	CONDUIRE	75	ESPÈCE et GENRE	141
AIDER	12	CONSCIENCE	76	ESPÉRER et SOUHAITER	142
AIMER	13	CONSEILLER	76	ESPRIT et AME	143
AIR	14	CONSIDÉRER	77	ESSAYER	145
ALLER et VENIR	15	CONSTRUIRE	77	ÉTABLIR et INSTITUER	146
AN et ANNÉE	17	CONTENIR	78	ÉTAT et NATION	147
ANCIEN	19	CONTENT	80	ÉTONNER et SURPRENDRE	148
ANIMAL et BÊTE	19	CONTINUER	81	ÉTRANGER	148
APPELER et VOIX	20	CONTRE	81	ÊTRE	149
APPORTER et RAPPORTER	22	CORPS	83	ÉTUDIÉ, SCIENCE et SAVANT	152
APPRENDRE	23	COTÉ	84	ÉVÈNEMENT, CAS etc.	153
APPUYER	24	COULER et VERSER	86	EXEMPLE	154
ARBRE et BOIS	24	COULEUR	87	EXPOSER	155
ARRÊTER et CESSER	25	COUP	89	FACE	156
ARRIVER	26	COUPER	90	FACILE et DIFFICILE	157
ART et TECHNIQUE	27	COURIR	91	FAIBLE	158
ASSOCIER	28	COUVRIR	93	FAIRE	158
ATTACHER et LIER	29	CRIER	94	FALLOIR, BESOIN etc.	162
ATTENDRE	30	CRIME, FAUTE et DÉFAUT	95	FAMILLE	164
ATTENTION	31	CROIRE	96	FER et MÉTAL	165
AVOIR	32	CUISINE	96	FÊTE	165
BATTRE	33	DANGER et RISQUE	98	FEU et BRÛLER	166
BEAU et ADMIRER	34	DANS et HORS	99	FEUILLE et HERBE	167
BIEN et MAL	36	DANSER	100	FIGURE et VISAGE	168
BOIRE	38	DEBOUT, COUCHÉ, et ASSIS	100	FILER et TISSER	169
BON et MAUVAIS	39	DÉCIDER et CHOISIR	102	FILS, FILLE et GARÇON	170
BORD	40	DÉFENDRE	102	FIN adj	171
BOUCHE	41	DEGRÉ et GRADE	103	FIXER	171
BOUT	42	DEMANDER et QUESTION	104	FLEUR et ROSE	172
BRAS	44	DÉSIRER	105	FOI et CONFIANCE	173
BUT	45	DESSINER	106	FOIS et RÉPÉTER	174
CACHER et VOILER	45	DEUX	107	FONCTION	175
CALME et TRANQUILLE	46	DEVANT et DERRIÈRE	108	FOND	176
CAMPAGNE et CHAMP	46	DEVOIR et OBLIGER	110	FORME	177
CARACTÈRE	48	DIEU et DIABLE	111	FORT et FORCE	178
CASSER	49	DIRE et ANNONCER	112	FOU	180
CAUSE et EFFET	50	DIRIGER et ROI	114	FRAPPER et TAPER	181
CHAIR et GRAS	51	DONNER	116	FRÈRE et SŒUR	182
CHAMBRE, SALLE et SALON	52	DORMIR et VEILLER	118	FRONT	182
CHANGER	53	DOS	119	FRUIT	183
CHANTER et ENCHANTER	55	DOUTER	120	GARDER et CONSERVER	184
CHASSER et PÊCHER	56	DOUX	121	GÉNÉRAL et PARTICULIER	186
CHÂTEAU et HOTEL	57	DROIT	121	GRACE	187
CHAUD et FROID	58	DUR et PLIER	122	GRAND et PETIT	188
CHECHER	59	DURER	123	GROS	190
CHEVAL	60	EAU	124	GUERRE, PAIX et ARME	191
CHEVEU et POIL	61	ÉCHAPPER	126	HABITER et MAISON	192
CHIEN, CHAT et LOUP	61	ÉCOLE	127	HABITUDE	195
CHOSE	62	ÉCOUTER	127	HASARD et DESTIN	195
CIEL et ÉTOILE	63	ÉCRIRE et LIRE	128	HAUT et BAS	196
CIVILISATION	64	ÉGAL	130	HEURE, MINUTE et SECONDE	198
CLAIR	64	EMPÊCHER	131	HEUREUX	199
CLASSER	65	ENFANT	131	HISTOIRE, FABLE, ROMAN etc.	200
CŒUR	66	ENNUI	132	HOMME, FEMME et GENS	202
COMMENCER et FINIR	67	ENSEMBLE	133	HONNEUR	203
COMMUN	69	ENTENDRE et OREILLE	134	IDÉE	204
COMPARER	70	ENTRE	135	IMAGE et REPRÉSENTER	205
COMPOSER et ÉLÉMENT	71	ENTRER et SORTIR	136	IMPORTANT	206

INTELLIGENT	207	ORDRE	284	SAISON	367
INTÉRÊT	207	OS et ARTICLE	286	SALE, PROPRE et NET	367
JAMBE	208	OSER et COURAGE	287	SANG	369
JARDIN et COUR	209	OUI et NON	287	SAUVER	369
JETER	209	OUVRIR et FERMER	288	SAVOIR et CONNAITRE	370
JEUNE et VIEUX	211	PAIN	290	SEC	372
JOUER	212	PAPIER	290	SECRET et DISCRET	373
JOUR et NUIT	214	PARAÎTRE et SEMBLER	291	SEMAINE	374
JUGER et CONDAMNER	215	PARLER	292	SENS, SENSATION et SENSIBLE	374
JUSTE	216	PART et PARTIE	293	SENTIR et SENTIMENT	376
LAISSER et QUITTER	217	PARTIR	295	SÉRIEUX et GRAVE	378
LANGUE et POÉSIE	218	PASSER	296	SERRER et PINCER	379
LENT et RAPIDE	219	PAYER	298	SERVIR et USAGE	380
LETTRE	220	PAYS et RÉGION	299	SIGNE et INDIQUER	381
LEVER et RELEVER	221	PEAU	300	SIMPLE et EXPLIQUER	382
LIBRE	223	PEINE	301	SOIGNER et NÉGLIGER	383
LIEU	224	PENDRE et ACCROCHER	301	SOLEIL, LUNE et RAYON	384
LIGNE	226	PENSER et RÊVER	303	SOLIDE et RÉSISTER	385
LIVRE	228	PERDRE et GAGNER	304	SON, BRUIT et SILENCE	386
LOI et DROIT	229	PÈRE et MÈRE	306	SOUFFRIR et DOULEUR	387
LONG et LARGE	230	PERMETTRE	307	SPECTACLE et THÉÂTRE	387
LOURD et LÉGER	232	PERSONNE	308	SUIVRE et SUITE	388
LUMIÈRE et BRILLER	233	PEUPLE	308	SUJET et OBJET	390
MAIN et DOIGT	235	PEUR et CRAINDRE	309	SUPPOSER et HYPOTHÈSE	391
MAITRE et AUTORITÉ	237	PHILOSOPHIE et SAGESSE	310	SUR et SOUS	391
MALADE et MÉDECIN	238	PIÈCE et MORCEAU	311	SÛR et CERTAIN	393
MANGER	239	PIED	311	SYSTÈME	394
MANIÈRE et FAÇON	241	PIERRE	313	TABLE	395
MANQUER	242	PLACE	313	TEMPS	396
MARCHER et PAS	242	PLAISIR, JOIE et TRISTE	315	TENDRE et ÉTENDRE	397
MARIAGE	244	PLAN	316	TENIR et RETENIR	399
MARQUER	245	PLANTE	317	TERRE	401
MATIÈRE	246	PLAT	318	TÊTE et CHEF	403
MATIN et SOIR	247	PLEIN et VIDE	318	TIRER	405
MÊLER, FONDRE et DISSOUDRE	247	POINT	320	TOMBER et CHUTE	406
MÊME et AUTRE	249	POINTE, PIQUER et TROU	321	TÔT et TARD	408
MÉMOIRE	250	POLITIQUE	323	TOUCHER et ATTEINDRE	409
MENER	251	PORTE et FENÊTRE	324	TOUR et TOURNER	411
MER	252	PORTER	325	TOUT et ENTIER	413
MESURER	253	POSER	326	TRAÎNER et TRAIN	414
METTRE	254	POUSSER	327	TRAITER	415
MILIEU et CENTRE	255	POUVOIR et PUISSANT	328	TRANSPORTER et VOYAGE	416
MOMENT et INSTANT	257	PREMIER et DERNIER	331	TRAVAIL et ŒUVRE	417
MONDE et UNIVERS	257	PRENDRE	332	TRAVERSER	419
MONTAGNE et VALLÉE	258	PRÉPARER et PRÊT	335	TROIS, QUATRE, CINQ, etc.	420
MONTER et DESCENDRE	259	PRÈS et LOIN	335	TROUVER	421
MONTRER	260	PRÉSENT, ABSENT et PRÉSENTER	338	UN et SEUL	422
MORAL	261	PRESSER, IMPRIMER etc.	339	VENDRE et ACHETER	423
MOT et PAROLE	262	PRIX, CHER, COÛTER et VALOIR	342	VENT et SOUFFLER	424
MOURIR et TUER	263	PRODUIRE	344	VÊTEMENT, HABILLER et NU	424
MOUVEMENT	265	PROFOND et CREUSER	345	VILLE et VILLAGE	426
MOYEN	266	PUBLIC et PRIVÉ	346	VIVRE et VIE	427
MUR	267	PUR	346	VOIR	428
MUSIQUE	268	QUALITÉ	347	VOULOIR	430
NAITRE	270	RAISON et LOGIQUE	350	VRAI, FAUX, RÉEL et TROMPER	432
NATURE	270	RANGER	350		
NERF et CERVEAU	271	RECEVOIR	352		
NEZ, GORGE et POITRINE	272	REGARDER et OBSERVER	353		
NOIR et BLANC	273	RÈGLE	354		
NOM, RENOM et TITRE	274	RELIGION	355		
NOMBRE	276	RENDRE	356		
NOTER et REMARQUER	277	REPONDRE	357		
NOUVEAU et NEUF	277	RESTER	357		
OCCUPER	279	RETIRER et ENLEVER	358		
ŒIL	279	RICHE et PAUVRE	359		
OFFRIR et PROPOSER	280	RIEN	360		
OISEAU	281	RIRE et PLEURER	361		
OMBRE	282	ROND, ROUE et ROULER	362		
OPINION et AVIS	283	ROUTE, VOIE et CHEMIN	365		
OR et ARGENT	283	SAISIR et ATTRAPER	366		

APPRENDRE, v.

I. Jeannot apprend à nager. Léa apprend à nager à Jeannot.

A humain apprend B. - C humain apprend B à A.

GR Lorsque B est un infinitif, il est précédé de la préposition à.

1) B, inf. ou n. abstrait est une pratique, un savoir-faire.

A, avec persévérance et sur une certaine durée, s'efforce de l'acquérir, seul ou grâce à C. - C plus expérimenté que A, lui transmet ce savoir-faire.

— A, enfant, **APPREND**, avec l'aide de C, ses parents, à marcher, à parler, à manger proprement ; il apprend les bonnes manières. Les parents sont les premiers **ÉDUCATEURS** de leur enfant : ils ont beaucoup à lui apprendre. Ils l'**ÉDUQUENT**, syn. ils l'**ÉLÈVENT** ; ils lui donnent une bonne / mauvaise **ÉDUCATION**, de sorte que A sera bien / mal **ÉLEVÉ**. L'enfant apprend aussi beaucoup de choses de ses frères, sœurs, grands-parents, etc. Il apprend à vivre en société.

2) A, élève, à l'école primaire, **apprend** à lire, à écrire, à compter, il apprend la lecture, l'écriture, le calcul sous la conduite de C, maître ou maîtreesse, professeur d'école qui apprend tout cela à A, syn. le lui **ENSEIGNE**. Par son **ENSEIGNEMENT**, il poursuit l'éducation de A. Le métier d'un **ENSEIGNANT** est de faire la classe à ses élèves.

3) A, **APPRENTI** ou **STAGIAIRE**, en **APPRENTISSAGE** ou en **STAGE** chez un patron, dans une entreprise, **apprend** à faire telle ou telle chose utile dans son futur métier, à utiliser ses outils, etc. - C, **FORMATEUR** spécialisé dans une profession, apprend tout cela à A ; C contribue ainsi à la **FORMATION initiale** ou **continue** de A.

4) A, jeune soldat dans l'armée, **apprend** à manier un fusil, à saluer les officiers, etc. C, **INSTRUCTEUR**, le lui apprend.

5) Des C abstraits (noms ou infinitifs) comme l'expérience, la vie, le sport, voyager, etc. **apprennent** à vivre à A et, complétant le **système ÉDUCATIF**, contribuent à la **formation générale** de A. La mère apprend à se débrouiller, à supporter la faim et le froid. - Faire de la voile m'a appris à affronter les intempéries. - À un enfant qui vient de subir un désagrément par sa faute, on dit : ça t'apprendra à faire attention, la prochaine fois ! ou, ironiquement : ça t'apprendra à faire l'imbécile ! ou simplement : ça t'apprendra !

6) A, après un accident ou une longue maladie, doit **RÉAPPRENDRE** à se servir de ses mains, bras ou jambes ; il suit des séances de **RÉÉDUCATION**.

II. Jeannot apprend l'histoire ; il apprend que César a conquis la Gaule.

A humain apprend B ; il apprend que B.

C humain apprend B à A ; il lui apprend que B.

1) B est un savoir que C plus savant que A, l'aide à **ACQUÉRIR**. B est le nom d'une matière ou discipline scolaire ou universitaire (l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, etc.) ; les divers contenus de cette discipline peuvent être détaillés par des *que* + phrases à l'indicatif. Jeannot apprend la physique ; il apprend qu'un atome se compose d'électrons autour d'un noyau.

— A, avec persévérance et sur une certaine durée, s'efforce de **MÉMORISER** ce savoir pour accroître ses connaissances théoriques. Certains élèves ou étudiants apprennent par cœur leurs **LEÇONS** pour être capables de les répéter mot à mot.

2) A, d'abord élève puis étudiant, suit l'**enseignement** de C, professeur de collège, de lycée, d'université, et lit des livres qui **INSTRUISENT**. Jeannot a cours de 9 à 10 avec M. Martin, son professeur d'histoire.

Pendant cette heure de cours, syn. heure de classe, M. Martin fait une **leçon** d'histoire ; il fait cours, syn. fait classe sur la conquête de la Gaule par Jules César. - Une leçon particulière est un cours donné à un élève seul, en privé, pour le mettre au niveau voulu dans une matière où il est faible. Certains étudiants donnent des leçons particulières pour se faire un peu d'argent. - Jeannot n'a jamais eu besoin de prendre des leçons particulières.

— Le mot **leçon** dénomme aussi la partie de son enseignement que le professeur donne à mémoriser à ses élèves : M. Martin, au début de son heure de classe fait réciter à quelques élèves la leçon qu'il leur a donné à apprendre la fois précédente.

— Un professeur d'université fait, tout au long d'une année, un **cours magistral** qui se compose d'un certain nombre de leçons ou de cours parfois réunis dans un polycopié ou édités en livre.

— Tout cela est **INSTRUCTIF**. C'est ainsi que A s'**instruit**, acquiert de l'**INSTRUCTION**. - C donne à A des **instructions** : il lui explique de façon détaillée ce qu'il a à faire.

Le verbe instruire appartient formellement à la même famille que construire et détruire, que l'on trouvera dans l'article CONSTRUIRE.

III. Sylvie apprend par la radio le résultat du match ; elle apprend que Milan l'a emporté sur Barcelone.

A humain apprend B (de / par C).

1) B, *que*-phrase à l'indicatif, ou B, nom résumant cette phrase, est une NOUVELLE, une **INFORMATION**, un **RENSEIGNEMENT**, une INDICATION.

— C humain, oralement ou par écrit, **apprend**, syn. **RAPPORTE**, **RACONTE** B à A.

— A peut dire, dans ce cas, qu'il a appris B de / par C (tournure impossible dans les parties I et II ci-dessus). Sans faire d'effort pour s'en souvenir longtemps, et souvent par hasard, il apprend B de la bouche de C : J'ai appris que vous déménagiez dans une autre région. C'est Luc qui m'a appris votre déménagement. - J'en ai appris de bonnes sur votre compte : on m'a rapporté des choses surprenantes en ce qui vous concerne, à votre sujet. - Beaucoup de nouvelles, vraies ou fausses, s'apprennent par le bouche à oreille.

2) A apprend B par l'intermédiaire de C, les médias, n.m. (presse, radio, télévision), ou par un journaliste travaillant dans ces médias au service des **informations** ; C apprend B à A, syn. **INFORME** A de B : Je viens d'apprendre par la radio que le Premier Ministre a démissionné / la démission du Premier Ministre. - Les journalistes eux-mêmes apprennent beaucoup de choses par les **INFORMATEURS** qu'ils ont dans les milieux bien informés.

— Certaines choses que C apprend à A ne sont que de la **DÉSINFORMATION** : des mensonges destinées à manipuler l'opinion.

3) A, s'étant **RENSEIGNÉ** auprès de C, chargé de répondre aux questions du public utilisateur d'un service (postes, transports, administration, etc.), **apprend** B ; C donne à A un **renseignement**, C **renseigne** A sur B : Je viens d'apprendre que la poste ferme à six heures. - A peut aussi apprendre B en consultant un annuaire, un panneau d'affichage, un tableau, un **INDICATEUR** des chemins de fer, qui **INDIQUE** des faits précis, par ex. les heures des trains.

4) A, haut responsable militaire, apprend par (un rapport oral ou écrit de) C, membre du service des **renseignements**, des secrets concernant les intentions ou projets de l'ennemi.

5) L'**INFORMATIQUE** est la science qui permet de classer et de traiter des masses considérables d'**informations** au moyen d'ordinateurs pour le fonctionnement desquels les **INFORMATIENS** conçoivent des systèmes et des programmes.

Pour d'autres verbes en -prendre, voir l'article PRENDRE.

Pour la famille étymologique d'enseigner / renseigner, voir l'article SIGNE.

Pour la famille étymologique d'*informer*, etc., voir l'article FORME.

CHANTER et ENCHANTER, v.

NB : Ces deux verbes, à l'origine liés par l'étymologie, puisque *enchanter* est issu du latin *incantare*, « chanter une formule magique », ont désormais rompu tout lien sémantique. Il n'y a pas que des *chanteurs de charme* et on peut depuis longtemps être *charmé* par bien d'autres choses que le *chant*.

I. Sylvie chante comme un rossignol.

1) A, humain ou oiseau, **CHANTE** : il forme avec sa voix une suite cohérente de sons musicaux, selon certaines hauteurs, et certains rythmes. *Le rossignol chante*.

— A humain, un **CHANTEUR**, f. une **chanteuse**, est une personne qui chante, amateur ou professionnel. - Un **CHANSONNIER** compose et interprète des **CHANSONS** satiriques.

2) Sylvie *chante juste* : elle produit des intervalles exacts entre les différentes notes, parce qu'elle a de l'oreille, syn. *l'oreille musicale*. - Ant. A *chante faux*.

— A a une belle / jolie voix, une voix *chaude, fraîche, pure, souple, étendue*. - Il fait du **chant** : il pratique la *musique* vocale (par opposition à la *musique instrumentale*). - Il travaille la *technique du chant* avec un *professeur de chant*.

3) A *chante* en travaillant. « Un *savetier chantait du matin jusqu'au soir* » (Citation de La Fontaine). Il *chante* des **chansons** qu'il a entendues, qu'il ne sait pas toujours entièrement, il **CHANTONNE** : pas très fort sans faire très attention : il produit un air sans les paroles, éventuellement à *bouche fermée*. Son **CHANT** peut aussi être seulement intérieur, audible pour lui seul, sans production de sons au dehors. En randonnée, il *chante* une *chanson de marche* pour rythmer son pas.

II. Différentes sortes de chants.

1) Le mot **chant** peut désigner 1. l'action de *chanter*, - 2. un morceau de musique destiné à être *chanté* : un *chant populaire*, un *chant patriotique*, un *chant d'église*.

2) Une **chanson** est une pièce de musique vocale, écrite sur un texte relativement court, d'un caractère plus ou moins populaire. *À la fin des repas de noces, l'oncle Octave a l'habitude de pousser la CHANSONNETTE*.

— Fig. *On connaît la chanson* : tu nous racontes toujours la même chose !

3) Dans le domaine instrumental, on peut appeler **chant** la mélodie dominante, par opposition à son accompagnement. *Le chant du violon solo domine les instruments de l'orchestre*. - On peut dire d'une musique mélodieuse, facile à mémoriser, qu'elle est **CHANTANTE**. *La musique de Mozart est plus chantante que celle de Boulez*.

— *L'italien est une langue chantante*. - *Marie parle avec un accent chantant* : une répartition agréable des rythmes, des hauteurs et des intensités.

III. Luc chante les louanges de Marc.

Fig. A *chante* sans qu'il soit question de musique à proprement parler.

1) Luc *chante les louanges de Marc* : il en dit beaucoup de bien, il loue ses qualités.

2) **chanter**, substitut argotique de PARLER. B humain *fait chanter* A humain. B, en utilisant la menace, oblige A à parler alors qu'il voudrait garder le silence ; B est un *maître chanteur*, il fait du **CHANTAGE** à A.

— *Ça ne me chante guère de* + inf. syn. intensif de *Ça ne me dit rien* : je n'en ai pas tellement ENVIE. *Venez vous promener avec nous, si ça vous chante*.

3) A humain **DÉCHANTE** : face à la réalité, il arrête de rêver, il perd ses illusions.

IV. La fée enchante le chevalier par des paroles magiques.

A, magicien, *enchante* / *charme* B au moyen de C.

1) Souvent, dans les romans de chevalerie du Moyen Âge et dans les contes et légendes, un personnage A, un **ENCHANTEUR** ou un **prince CHARMANT**, **CHARME** ou **ENCHANTE** pendant un certain temps, un personnage B : il le réduit à une obéissance aveugle, par des pratiques incluant **ENCHANTEMENTS**, **INCANTATIONS**, **chants magiques**, **CHARMES** et formules **INCANTATOIRES**. Un objet doué de pouvoirs magiques, comme la *baguette magique* des fées, qui accomplit un prodige en un instant, peut être dit **ENCHANTÉ** (adj.) : *La Flûte enchantée* (titre d'un opéra de Mozart), un *palais enchanté*, etc.

2) Emploi affaibli : Les **CHARMEURS de serpents** se rendent maîtres de ces animaux et les font onduler en jouant de la flûte.

V. Léa charme Max par sa beauté.

A *charme* B humain par C, sa beauté physique, ses talents, etc.

1) A humain est **charmant**, syn. il a du **charme**. Une *femme charmante* peut être belle, ou, simplement attirante, par sa grâce, son esprit, son amabilité ; ces qualités *font (tout) son charme*, syn. son ATTRAIT. - Un *chanteur de charme chante des chansons d'amour*. C'est un **charme** ; il *exerce son charme sur* B, ses auditeurs, il les *tient sous le charme*. B est **charmé** par A, *est sous le charme de* A, il éprouve un vif plaisir grâce à A.

2) A humain **SÉDUCTEUR** (fém. *séductrice*) est **SÉDUISANT** ; désirant B humain, il exerce sa **SÉDUCTION** sur B ; A tente de le **SÉDUIRE**, de l'ATTIRER par C, ses **charmes** (les formes de son corps), ou par son *charme* (ce qui est attirant dans sa personnalité), ou par des paroles flatteuses, des cadeaux, etc. ; A *fait du charme* à B.

3) A non humain est **charmant** : un *jardin*, un *poème charmant* est simplement joli, agréable. Parfois ironique : *Vous m'insultez ? C'est charmant !*

— *Il y a à Grenade des jardins enchanteurs* : vraiment admirables. *Les regarder, écouter le bruit des fontaines est un enchantement* : B y éprouve un plaisir extraordinaire. *Ces jardins l'enchantent*.

— Emploi affaibli : B humain *est enchanté de* D : B est très CONTENT de D. *Je suis enchanté de ma nouvelle voiture*. Dans les salutations : *Enchanté de faire votre connaissance !*

CHAUD et FROID, adj. qual.

CALOR- : base savante servant à former des mots exprimant l'idée de *chaleur*.

FRIG- : base savante servant à former des mots exprimant l'idée de *froid*.

THERM- : base savante servant à former des mots exprimant l'idée de *température*.

I. La neige est froide, le soleil est chaud.

A concret est *froid* / *chaud*.

1) A concret paraît **FROID** à B humain, qui fait partie des animaux à sang **CHAUD**, quand sa **TEMPÉRATURE** est très inférieure à celle de son corps. A concret paraît *chaud* à B humain quand sa *température* est voisine de celle de son corps ou lui est *supérieure*. B, selon les sensations **THERMIQUES** qu'il ressent, distingue des DEGRÉS intermédiaires entre *froid* et *chaud* : **FRAIS**, légèrement froid et **TIÈDE**, légèrement *chaud*. La température s'évalue en *degrés centigrades*, au moyen d'un **THERMOMÈTRE**. - Fig. D'autres sensations peuvent donner une impression de *chaud* ou de *froid* : sensations auditives : une *voix chaude* ou visuelles : *couleurs chaudes* (jaune, rouge), *couleurs froides* (bleu, vert) ; des *couleurs fraîches* sont froides et claires, ou simplement claires, mais il n'y a pas de **couleurs tièdes*.

— Emploi particulier du mot *frais* : quand le pain sort du four, il est *chaud*. Quelques heures après, il est *frais*. C'est le meilleur moment pour le manger ; le lendemain, il sera rassis, plus dur, moins bon. Par analogie, *frais* peut se dire de toutes sortes de choses RÉCENTES qui ne gagnent pas à attendre : des légumes *frais*, des fruits *frais* viennent d'être cueillis, ant. *en conserve*. - *Mes souvenirs sont encore tout frais* : les événements sont récents, je m'en souviens très bien. *Une nouvelle fraîche* : une nouvelle qu'on vient d'apprendre. (Voir aussi l'article NOUVEAU).

2) Le degré zéro correspond au point où l'eau commence à **GELER**, à se solidifier en **GLACE**, ou à tomber sous forme de NEIGE. *Il souffle un vent GLACÉ*, syn. **GLACIAL** : très *froid*.

— Quand la PLUIE tombe sur un sol très *froid*, elle le recouvre d'une mince couche de *glace* très glissante, le **VERGLAS**. *Plusieurs voitures ont dérapé sur la route VERGLACÉE*.

— Au cours des âges, la Terre a connu des périodes de **REFROIDISSEMENT** et des périodes de **RÉCHAUFFEMENT**. Pendant les périodes **GLACIAIRES** de grands **GLACIERS** ont érodé le sol et déposé des amas de débris de roches. Il en reste aujourd'hui dans les montagnes.

3) Le rôle du **GEL** dans l'alimentation : on conservait autrefois la *glace* de l'hiver dans des **GLACIÈRES** bien isolées. On la fabrique aujourd'hui dans des **CONGÉLATEURS** qui servent aussi à **CONGELER** les aliments pour les conserver longuement à condition de ne pas interrompre la *chaîne du froid* ; ils sont vendus comme produits **SURGELÉS**.

— Pour des conservations moins longues, on utilise une armoire **FRIGORIFIQUE**, syn. un **RÉFRIGÉRATEUR**, syn. un **FRIGIDAIRE** (à l'origine marque déposée), syn. fam. un **FRIGO**. Un **GLAÇON** est un petit bloc de *glace* ; on en utilise pour *rafraîchir* les boissons. Les *glaciers* (nom d'artisan) fabriquent des *crèmes glacées*, syn. des *glaces*, diversement parfumées.

Pour le n.f. *gelée*, voir l'article FRUIT.

Pour un autre sens de *glace*, voir l'article REGARDER.

4) Le degré centigrade 100 correspond au point où, dans une **BOUILLIRE**, l'eau commence à **BOUILLIR** à gros **BOUILLONS** qui sont des bulles de vapeur d'eau. L'eau **BOUILLANTE** est utilisée pour stériliser des instruments chirurgicaux, des conserves alimentaires : elle détruit la plupart des germes microbiens. On peut faire *bouillir* le linge sale, faire cuire sur un **RÉCHAUD** des viandes ou des légumes à l'eau *bouillante*. Le liquide restant en fin de cuisson est un *bouillon*. On prépare pour les bébés des **BOUILLIES** semi-liquides en faisant *bouillir* un mélange de lait et de farine.

— Un **CHAUFFE-EAU** permet d'obtenir de l'eau *chaude* mais non *bouillante* pour prendre une douche ou un bain, ou pour les tâches ménagères.

5) L'évaluation de la *température AMBIANTE* :

— Emplois impers. *Il fait chaud / froid* : la *température* de l'atmosphère est basse ou élevée. - *Il fait un froid de loup / de canard* : très *froid*. *Il gèle, il fait moins dix* : dix degrés au-dessous de zéro. - *Il*

fait très chaud : quarante degrés à l'ombre ! une **CHALEUR** *accablante*. La *chaleur* est *lourde* quand un orage menace.

— Selon leur climat, déterminé par leur position par rapport au soleil, les *pays froids*, proches des pôles, ont des hivers longs et durs. C'est la *saison froide*, et des étés, *saison chaude*, très brefs ; ils connaissent de *grands froids*. Les *pays chauds*, proches de l'Équateur, ne connaissent pas d'hiver. Selon les endroits la *chaleur* est *humide* ou *sèche*. Entre les deux se situent des zones TEMPÉRÉES.

6) L'énergie produisant la *chaleur animale* est fournie aux êtres vivants par leurs aliments. On l'évalue en **CALORIES**. - *Le froid de la mort* est l'état des cadavres qui ne développent plus aucune énergie.

— Le mouvement est un bon moyen de **S'ÉCHAUFFER**, c'est ce que fait B sportif pour ses muscles (A concret naturel) avant un gros effort. - Deux objets concrets, frottant naturellement ou frottés artificiellement l'un contre, *s'échauffent*. *En roulant, les pneus de voitures s'échauffent*.

— Quand B humain *prend sa température* (plus exactement : la température de son corps, qui est un A concret naturel), au moyen d'un *thermomètre médical*, s'il est en bonne santé, il constate qu'elle est de 37 degrés : *il a 37*. Au-dessus de 37, il a de la **FIÈVRE**, il est **FIÈVREUX**.

7) B humain atteint d'une maladie chronique fait une cure dans une *station THERMALE*, construite autour d'une *source thermale* dont l'eau *chaude* et minérale est efficace contre certaines maladies.

II. Sylvie a froid, Jean a trop chaud.

B humain a *froid / chaud* :

avoir froid est anormal et parfois dangereux ; *avoir (bien) chaud* est normal et ne présente des inconvénients que si B a *trop chaud*.

1) *Gildas, marin pêcheur, travaille au froid, dans le froid*. B est **gelé**, **glacé** jusqu'aux os, syn. fam. **FRIGORIFIÉ** : il a très *froid* il est *mort de froid* : 1. au sens propre, 2. par exagération. *Il a froid aux pieds / aux mains* ; il a *les pieds / les mains gelés* : 1. au sens propre, 2. par exagération. Il a besoin de **SE RÉCHAUFFER**, de *boire / manger chaud*, de mettre des *vêtements chauds* qui lui *tiennent chaud*.

— Si B a (*bien*) *froid*, il peut *prendre / attraper froid*. Un **refroidissement** peut entraîner certaines maladies. Il est mauvais d'*attraper un chaud et froid* : de **SE REFRROIDIR** brusquement quand on a *trop chaud*.

— Fig. : *Cette histoire horrible me fait peur, ça me fait froid dans le dos, dit Sylvie*. - *Moi, elle ne me fait ni chaud ni froid, répond Jean* : elle me laisse indifférent.

2) *Luc, dans son bureau, a (bien) chaud, il est au chaud, dans la douce TIÈDEUR* d'un confort DOUILLET alors qu'il fait *froid* dehors ; mais lorsqu'en été, il y a une *vague de chaleur*, il peut être *incommodé par la chaleur, attraper un coup de chaleur*, avoir besoin de **SE RAFRAÎCHIR**. Il laisse *refroidir* ce qui est trop *chaud* ; il *rafraîchit* des boissons *tièdes* pour avoir le plaisir de *boire frais*.

Pour un autre sens de *rafraîchir*, voir l'article NOUVEAU.

3) Un objet A *chaud*, par ex. un feu, des bûches allumées, diffuse de la *chaleur, réchauffe* l'atmosphère du lieu où se trouve B ; un objet *froid*, par ex. une rivière qui coule, un bloc de *glace*, un CLIMATISEUR, produit du *froid* (nom), *refroidit* ou *rafraîchit* l'atmosphère.

— S'il fait *froid*, B a besoin de **SE CHAUFFER**, de *chauffer* sa maison en allumant du feu dans la cheminée ou au moyen d'*appareils de CHAUFFAGE* : POÊLES (n. masc.) à bois ou à charbon, RADIATEURS électriques, **CHAUDIÈRES** à gaz ou à **MAZOUT**. — Une atmosphère **SURCHAUFFÉE** est nuisible pour la santé.

— Un **THERMOSTAT** sert à régler la *température* d'un appareil, d'une machine : il interrompt l'arrivée de la *chaleur* quand elle est excessive, la rétablit quand elle est insuffisante.

Pour le n.f. *poêle*, voir l'article CUISINE.

4) Emploi particulier de **CHAUFFEUR** : du temps où les locomotives étaient à *vapeur*, leur conducteur, le *chauffeur* devait entretenir la

chaudière avec du charbon. Par analogie, le conducteur d'une voiture ou d'un camion est appelé *chauffeur* ; un *chauffeur du dimanche* est méprisé par les habitués de la route. - Syn. péjor. un **CHAUFFARD** conduit mal et peut provoquer des accidents.

III. Jean est froid, mais la discussion est chaude.

A humain ou abstrait est *froid* / *chaud*.

1) A humain est **froid** : il ne manifeste habituellement pas de sentiments intenses, c'est son caractère.

— *Jean est en froid avec Marc* : de façon momentanée, sans être vraiment ennemis, ils ne se manifestent plus d'amitié. *Jean a accueilli Marc FROIDEMENT*, syn. ironique **FRAÎCHEMENT**. *La FROIDEUR de son accueil l'a surpris ; il s'attendait à mieux ; ça l'a refroidi*. - *Les grossièretés d'Éric ont jeté un froid dans la conversation* : pendant un moment, plus d'animation ni de gaieté. - Une *guerre froide* : un ensemble d'actions hostiles mais sans violence physique.
— Syn. intensifs ; un *accueil glacial* ; une *politesse glacée*. *Les réflexions désagréables de Jean ont GLACÉ Marc*. - *Jean est resté de glace aux avances de Marc*.

2) *Sylvie est CHALEUREUSE*, syn. PASSIONNÉE : elle manifeste souvent des sentiments intenses, c'est son caractère.

— *Elle accueille ses amis CHALEUREUSEMENT* ; *ils sont touchés de la chaleur de son accueil*. Syn. faible : sa CORDIALITÉ.

— *Marc est un chaud partisan de la liberté d'entreprendre ; il défend ses convictions avec chaleur* ; mais *il n'est pas chaud pour l'affaire que Jean lui propose* : il n'a pas grande envie de conclure cette affaire. - *Jean et Marc s'échauffent en discutant* : ils manifestent de plus en plus de PASSION. *Leur discussion est chaude*. - *Marc a le sang chaud / la tête chaude* (litt.) : il se met facilement en colère. - *Marc BOUILLONNE d'impatience*. - *Marc a une activité FÉBRILE*.

— *Les syndicats menacent* : « *La rentrée sera chaude !* » : il y aura des troubles sociaux. *Il va falloir résoudre les problèmes à chaud* : dans une situation de crise.

— *Max a été ÉCHAUDÉ* : il a été victime d'une mésaventure qui le rend méfiant. **PR** *Chat échaudé craint l'eau froide*.

— « *C'est du réchauffé !* » : tu as déjà fait, dit ou raconté ça plusieurs fois, ce n'est pas nouveau.

COMPTER, v.

I. Jeannot sait compter jusqu'à 20.

1) A humain sait **COMPTER**, syn. **CALCULER**. En prévision des **CALCULS**, notamment des **ADDITIONS**, qu'il aura à faire plus tard, A a d'abord appris à *compter*. Il est attentif à ne pas se tromper en disant la suite ARITHMÉTIQUE des **NOMBRES** : 1, 2, 3, 4, etc. *Il y a déjà longtemps que cet enfant ne compte plus sur ses doigts ; il sait maintenant compter jusqu'à cent. À l'école primaire, on apprend à lire et à compter*.

— Un bon **CALCULATEUR** est fort en *calcul mental* ; il peut faire de tête des calculs compliqués, sans *poser ses OPÉRATIONS*, ni utiliser de **CALCULETTE**.

2) Les **MATHÉMATIQUES** (n., très rare au sing., usuel au pl.), abréviation dans le langage des élèves, les **MATHS**, sont les sciences qui permettent de traiter tout ce qui est **NOMBRABLE** et **QUANTIFIABLE**. Les **MATHÉMATICIENS** développent des raisonnements *mathématiques* (adj.). Un **MATHEUX** (fam.) est un élève, un étudiant fort en *maths*.

II. Tu as compté combien tu as dépensé ?

Pour connaître des **QUANTITÉS** précises : dépenses, gains d'argent, durées, points obtenus par des joueurs, des équipes de sportifs, etc., A doit les *compter*, en étant attentif à ne pas se tromper.

1) A humain **compte** les B, ou combien il y a de B, il *fait le COMPTE*, le **DÉCOMPTE**, un **COMPTAGE** précis des éléments B qui font partie d'un ensemble C. - Dans un jeu, on *compte les points*, et dans un match, on *compte les coups*. *A est loin du compte* : s'il n'obtient pas le nombre espéré des B.

— *Quelle foule à cette réception ! Je n'ai pas pu compter les invités*. - Si le nombre des B est trop élevé pour être calculé, on parle d'un **nombre INCALCULABLE** de B. - Si j'ai compté 387 invités (par exemple), et que je dise qu'il y en avait 400, j'ai arrondi la somme, j'ai fait un *compte rond*.

— *Je compte les jours* : je *compte*, avec une certaine impatience ou appréhension, le nombre de jours qui me séparent de tel ou tel événement. - *Ses jours sont comptés* : se dit généralement de quelqu'un qui va bientôt mourir. - *Il faut compter six heures pour aller de Paris à Lyon en voiture*. - Loc. prép. *à compter de* (date) : à partir de la date indiquée et pour le temps à venir. *À compter du mois prochain, nous ne travaillerons plus que 35 heures par semaine*.

— Fig. *A marche à pas comptés* : il marche de façon réglée, comme dans une mise en scène ou une cérémonie très stricte.

— *Tout compte fait, au bout du compte, en fin de compte* : quand on a *fait le compte*, la liste complète, de toutes les conséquences d'une action, on prend une décision, quelle qu'elle soit.

2) C, un ensemble, **compte** n B, syn. **TOTALISE** un certain nombre d'éléments. Un A humain peut les *compter* : *Paris compte deux millions d'habitants*.

— C humain **compte** B, un certain nombre d'unités de temps qu'il a passées dans D, une institution, un lieu. *Max compte / totalise deux ans de service dans cette entreprise*.

— *C compte double, triple, pour deux*, etc. : A décide que la valeur de C est le double, etc. de sa valeur normale. *Une heure de travail de nuit compte double*.

3) A est un appareil, un **COMPTEUR**, qui permet de connaître avec précision un nombre d'unités de **MESURE** dans une certaine unité de temps : par exemple la consommation d'eau ou d'électricité d'une famille. *Le compteur tourne !* : se dit parfois quand cette consommation semble excessive.

— Un **COMPTE-GOUTTES** permet de ne pas dépasser le nombre de gouttes que l'on doit prendre d'un médicament.

— Le **COMPTE-TOURS** d'une voiture permet de surveiller le régime du moteur.

— Une *machine à calculer*, une *calculette*, un **ORDINATEUR**, sont des appareils électroniques qui permettent de faire facilement et rapidement toutes sortes d'opérations arithmétiques.

4) A est humain, B est de l'argent.

— A vendeur **compte** B, le **MONTANT**, la **SOMME** (*d'argent*) que lui doit D, un acheteur. - D *paye COMPTANT* : il paye tout de suite toute la somme due. - D *dépense sans compter* : il achète tout ce qui lui fait envie. D *demande son compte* à A, puis lui *règle son compte*. Si l'argent versé est inférieur au montant demandé, *le compte n'y est pas*. *A n'a pas son compte. n'y trouve pas son compte*. - Si une marchandise n'est pas chère, D l'obtient à *bon compte*.

— *A fait des comptes d'apothicaire* : des *comptes* inutilement minutieux et détaillés et peut-être malhonnêtes (voir Molière, *Le malade imaginaire* ; l'*apothicaire* était, autrefois le commerçant qui tenait lieu de pharmacien).

— Un **ACOMPTE**, est une certaine somme d'argent versée à la commande d'une marchandise à livrer ultérieurement.

— **PR** *Les bons comptes font les bons amis*.

5) A, **COMPTABLE** de profession, **compte** B, l'argent de l'entreprise C pour laquelle il travaille. Il *tient les comptes* de cette entreprise, les inscrit dans un *livre de comptes*, sur des *lignes de compte*. Certaines

sommes peuvent, pour diverses raisons, ne pas *entrer en ligne de compte, n'être pas prises en compte.*

— A, employé d'une banque, *compte* B, l'argent qu'un client D dépose sur ou retire de son *compte bancaire*, syn. son *compte en banque*, notamment de son *compte courant* : celui où D ne laisse que l'argent nécessaire pour les dépenses au jour le jour. Régulièrement, la banque envoie à D un *relevé de compte* pour qu'il puisse *faire ses comptes, faire le compte* de ses gains et celui de ses dépenses.

— A, patron, propriétaire d'une entreprise, *compte* B, les gains et dépenses de son entreprise : *A est / travaille à son compte, travaille pour son propre compte.*

— A, gestionnaire ou gérant des biens de D humain, *rend des comptes* à D, agit *pour le compte* de D, qui lui *demande des comptes.*

6) Dans un TOTAL établi par A celui-ci *compte* B, un élément particulier de ce total : il l'y fait entrer. B y est COMPRIS. *Je n'ai pas compté le transport dans votre facture.* — *Nos cousins étaient dix, sans compter les enfants ; dix huit en les comptant.*

— *A compte* B humain au nombre des autres B formant l'ensemble C ; pour A, B *compte* parmi les autres B. *Je compte Paul au nombre de mes amis. Paul compte parmi mes meilleurs amis* : Paul fait PARTIE de mes meilleurs amis.

7) A humain *se tire à bon compte* d'une situation difficile : il n'y perd pas trop, ne subit pas trop de dommages. Dans d'autres circonstances, A *a son compte, son compte est bon* : A a reçu un nombre suffisant de coups ou de balles pour être temporairement ou définitivement inoffensif ; on lui *a réglé son compte*, il a été victime d'un *règlement de compte*, il est mort assassiné.

— Chaque fois que D a demandé un travail à A humain, A doit lui *rendre compte* de ce travail, il *a des comptes à lui rendre* et D *se rend compte de la qualité du travail*, il *se rend compte* s'il a été bien fait, qu'il a été bien ou mal fait : il le voit, le comprend directement par lui-même, A fait à D un **COMPTE-RENDU** de son propre travail ou du travail d'un autre qu'il a examiné. Certaines revues publient des *comptes-rendus* des nouveaux livres qui paraissent, elles permettent au lecteur de *s'en faire une idée.*

— B *est laissé pour compte* : il n'est pas retenu comme pertinent, syn. il *n'est pas pris en compte*, syn. il *n'entre pas en ligne de compte* : il est laissé de côté.

— Dans une discussion : *À ce compte-là ...* : puisque vous *prenez en compte* ce que j'aurais éliminé, vos conclusions sont forcément différentes des miennes.

8) Un **COMPTOIR** était jadis ce qu'on appelle aujourd'hui la CAISSE, l'endroit où l'on règle le *compte* d'un achat. Le mot a conservé un sens financier dans certaines loc. techniques. Aujourd'hui il désigne le support sur lequel les marchandises sont exposées dans un magasin, et surtout le **BAR** d'un débit de boissons. *Je n'avais pas le temps de m'asseoir, j'ai pris un café et un croissant au comptoir pour être plus vite servi.*

III. Léa compte beaucoup pour Max, et elle sait qu'elle peut compter sur lui.

1) A humain *compte* avec B, syn. A *tient compte* de B ; pour A, B *compte*, syn. B est IMPORTANT. *Les hommes politiques comptent en général avec l'opinion publique, ils en tiennent compte ; pour eux, l'opinion publique compte* (fam. *l'opinion publique, ça compte !*) : ils y sont attentifs, et agissent en fonction de ce que l'on pense d'eux. - *Il faudra compter avec lui !* : il ne faudra pas l'oublier, le négliger, le considérer comme sans importance.

— Loc. prép. : *compte tenu* de B : quand ou si l'on *tient compte* de B.

— B humain *compte pour* A : A est très attentif à B, A éprouve de l'affection, de l'amitié, de l'amour pour B. *Max adore Léa : elle compte beaucoup pour lui.*

2) A humain *compte sur* B : A a une CONFIANCE en B, se repose sur B, pense que B est SÛR, s'attend à ce que B se produise.

— B est un nom : *Léa compte sur Max pour l'aider, elle compte sur lui ; elle compte sur son soutien, elle y compte vraiment.*

— B est une subordonnée : A *compte (sur le fait) que* B phrase. *Je compte qu'il fera beau demain* : je prévois qu'il fera beau, je m'attends à ce qu'il fasse beau. — *Nous prévoyons demain une agréable sortie sans compter que la météo annonce du beau temps* : la sortie serait intéressante de toutes façons, à plus forte raison s'il fait beau.

3) A humain *compte* + inf. *Je compte partir lundi* : j'ai prévu de partir lundi et je ferai en sorte que rien ne m'en empêche.

4) A humain *prend en compte* un maximum d'événements futurs, il prévoit tout, planifie avec soin, tel un joueur d'échecs qui essaie de prévoir tous les coups de son adversaire et ses propres réactions. Il sera peut-être accusé d'être un peu trop *calculateur*. Si le succès répond à ses espérances, *A aura fait un bon calcul*. Dans le cas contraire, il *aura fait un mauvais calcul* !

DONNER, v.

I. Jean a donné une montre à Jeannot

A humain *donne* B à C humain définitivement et gratuitement.

1) A humain, **DONNE** B concret à C humain. A est propriétaire de B ; il agit intentionnellement et librement ; il transfère, fait passer B de l'ensemble des objets qu'il possède à l'ensemble des objets que possède C ; A est cause que désormais C possède B, l'a de façon définitive. A ne demande à C aucune contrepartie. B est GRATUIT pour C. A *donne* et C reçoit B GRATUITEMENT.

2) A *donne*, syn. OFFRE, à C B, un objet destiné à lui faire plaisir. B est un **CADEAU** : la substitution de *offrir* à *donner* marque que si A est libre de *donner* ou de ne pas *donner* B, C est libre de l'accepter ou de le refuser. *Jean a fait cadeau d'une montre à Jeannot.*

3) B est un bien, ou une somme d'argent ; sa finalité est d'enrichir C ; C peut être un individu ou une association (en langage fiscal une *personne physique* ou une *personne morale*) ; B est un **DON**. *A fait don* de B à C. *Luc donne 100 € ou fait don de 100 € à la Croix Rouge*. A, Luc, est le **DONATEUR**. — C, la Croix rouge est le BÉNÉFICIAIRE.

— Si le transfert de propriété est important et exige l'enregistrement par un notaire, c'est une **DONATION**. *La vieille comtesse a donné un château / a fait don d'un château à la Croix Rouge ; elle a fait enregistrer cette donation.*

Attention ! Il y a *don* et *don* !

Le *Don* des Espagnols *Don Juan* et *Don Quichotte*, aussi orthographié *Dom* dans les noms propres d'origine italienne, est issu du latin *dominus*, « maître de maison, maître, seigneur », féminin *domina*, de *domus*, « maison ». (Voir les articles MAÎTRE et HABITER.)

4) A et C sont humains, B est un organe de A destiné à être transplanté sur C. *Luc a donné un de ses reins à son frère en danger de mort.* - Luc est le **DONNEUR**, son frère le RECEVEUR. - *Luc donne régulièrement un peu de son sang* : c'est un *donneur de sang*. - Le **don d'organes** est une pratique liée aux progrès de la chirurgie.

5) Avec B et / ou C non exprimés : *Marc donne aux pauvres.* - *Il donne beaucoup.* - *J'ai déjà donné* : formule de refus à un solliciteur. Fig. : j'ai déjà fait des sacrifices, subi des épreuves, qu'on ne m'en demande pas davantage.

— Un A qui *donne* volontiers et beaucoup est **GÉNÉREUX**.

6) Jadis (et encore dans certains cas), le père de famille **donnait** à sa fille, lorsqu'elle se mariait, une **DOT** : une somme d'argent ou certains biens, dont les revenus devaient assurer sa subsistance pendant toute sa vie. Il la **DOTAIT**. Un homme qui épousait une femme à cause de sa *dot* était un *coureur de dot*. Dans les sociétés africaines, au contraire, c'est l'homme qui donne une *dot* au père de la femme pour l'obtenir en mariage.

— A humain *dote* B, humain ou institution, de C, un avantage financier, un équipement. *Le gouvernement va doter la marine nationale d'un nouveau porte-avion*. - Une **DOTATION** : somme d'argent attribuée à une institution pour la faire fonctionner.

II. Sylvie donne ses chaussures à réparer au cordonnier.

A donne B à C sans que ce soit nécessairement gratuit, ou définitif.

1) Il y a transfert de propriété mais pas gratuité. Au marché : **Donnez-moi un kilo de pommes : voici, c'est trois euros**. - Dans un marchandage : Le client : *Je vous donne cent euros de ce bibelot, pas plus*. Le marchand : *Je vous le LAISSE*, syn. *je vous le CÈDE pour 150 €*. *À ce prix-là, c'est donné* : c'est très bon marché. - Un commerçant : *Ici, les clients, on leur en donne pour leur argent* : ils ne sont pas volés, la marchandise est bonne et abondante. - *Combien Marc donne-t-il à ses ouvriers ?* : combien les paye-t-il ?

— Il y a transfert de propriété, mais A n'est pas propriétaire de B, il n'est qu'un intermédiaire. *Le facteur donne un colis recommandé à son destinataire* : il le REMET en mains propres à C et C le REÇOIT.

2) B est une partie du corps de A : *Max donne le bras à Léa*. - *Le chien Médor donne la patte à sa maîtresse*. - Emploi pron. *Jean et Paul se donnent la main*.

— Fig. *Max donne sa langue au chat* (fam.) : il ne sait plus quoi répondre aux questions qu'on lui pose.

3) A concret **donne** B concret : *Le pommier donne des pommes*. - *La source donne de l'eau*. Dans ce cas, B, évident, est souvent omis : *Le blé, le pommier donnent bien cette année*.

4) A est la nature (ou le ciel ou une bonne fée) qui fait des **dons** différents aux différents individus C qui, en conséquence, sont **DOUÉS** (de ces *dons*). *Lucie est douée par la nature d'un grand sens musical ; c'est un don, elle est douée pour la musique*. *Elle est dotée de bonnes dispositions pour la musique*. - *C est bien doué* : il a reçu un ensemble de *dons* très utiles dans la vie.

— Emploi impers. *Il est donné à C de + inf.* : C est le bénéficiaire d'un hasard heureux extraordinaire : *Il m'a été donné, dans ma vie, de rencontrer de grands savants*.

5) Les verbes syn. ci-dessous laissent dans l'ombre la question du transfert de propriété ou de la gratuité de l'objet B qui passe de A à C.

— A **FOURNIT** B, concret ou abstrait à C humain : *Le boulanger fournit du pain à tout le village*. - *Le témoin fournit des renseignements précieux à l'enquêteur*. - Dans la plupart des métiers C a besoin de **FOURNITURES** : divers objets qui doivent lui être fournis pour rendre son travail possible : ex. des *fournitures de bureau* : papier, gommes, crayons, agrafes, etc.

— Emploi pron. C **se fournit** (de B) chez un certain fournisseur : *La maison de retraite se fournit chez le boulanger du village*.

6) A **DISTRIBUE** un certain nombre de B semblables à un même nombre de C ; il en fait une **DISTRIBUTION** : il **donne** un B à chaque C. *La maîtresse distribue des cahiers aux élèves*.

— Quand un metteur en scène envisage de monter une pièce de théâtre ou de faire un film, il choisit ses acteurs et leur *distribue les rôles* qu'il a attribués à chacun. *Ce film a une belle distribution* : il est joué par des acteurs célèbres et excellents

— *Donner les cartes*, c'est les *distribuer* aux joueurs. La façon dont elles se trouvent réparties est la **DONNE** ; si la répartition a été mal faite, il y a **MALDONNE**, loc. qui peut s'employer au fig. (fam.) en cas de toutes sortes d'erreurs ou de malentendus.

— Fig. L'architecte *distribue* l'espace dont il dispose pour que les appartements *soient bien distribués* : que les dimensions et l'emplacement de chaque pièce soit bons.

7) A **ATTRIBUE** B à C. Il **donne** B à C selon qu'il reconnaît certains critères et croit (à tort ou à raison) pouvoir les affirmer.

— B est un nom de qualité. En ce sens, *attribuer* est syn. de *qualifier* : A *attribue à Jean la générosité / l'avarice*. - En grammaire, un adjectif ou un nom a la fonction d'**ATTRIBUT** du sujet lorsqu'il est relié au nom auquel il se rapporte par un verbe d'état comme *être, paraître, sembler, devenir*. En langage philosophique, le nom *attribut* est syn. de *caractéristique, trait distinctif*. Il s'emploie aussi pour dénommer des emblèmes, des objets symboliques servant à identifier, en art, un personnage type ou une allégorie. *L'attribut de Jupiter est l'aigle, celui de St Pierre, la clef, celui de la justice la balance et le glaive*.

— B est un nom abstrait désignant ce que C mérite ou ce dont il a en lui la cause, ou la possibilité : *Le professeur attribue à chaque élève la note qu'il mérite*. - *Marc attribue une tâche différente à chacun de ses employés*. - *Sylvie attribue à Marie des pensées malveillantes / la responsabilité de l'accident*. - *L'architecte attribue à un glissement de terrain les lézardes de la façade*.

Pour contribuer et rétribuer, voir l'article PAYER.

III. Orgon donne sa fille en mariage à Tartuffe.

A humain *donne* B humain à C.

1) A humain **donne** B humain à C humain : A humain ayant un certain pouvoir sur B humain crée une relation entre B et C. *Jean donne de bons professeurs à ses enfants*. - *Orgon donne sa fille à Tartuffe*. - Emploi pron. *Les bandits se donnent un chef*. - *Éric donne un complice à la police* : il le DÉNONCE.

2) Emplois pron. A humain **se donne** à C, humain ou abstrait : A se consacre à C, il fait en sorte que toute son activité, ses forces, sa vie aient pour finalité C. - *Marc se donne à son travail*. - *L'infirmière se donne à ses malades*.

— Le pronom *se* peut être remplacé par le détail de ce que A *donne* de lui-même : *Éric donne sa vie, son sang pour la patrie*. - *Jean donne son cœur, à Sylvie, son amitié, sa confiance, sa parole, son temps, quelques instants à Marc*. - *Luc se donne en spectacle* : il a un comportement exagéré et anormal qui le fait remarquer de tout le monde.

— Notamment : *Cette femme s'est donnée à Éric* : elle a couché avec lui.

IV. Marc donne de bons conseils à Luc.

A donne B abstrait à C.

1) **GR Jean donne à Jeannot l'autorisation de sortir** équivaut à *Jean autorise Jeannot à sortir*. Dans de nombreux cas, le nom B abstrait a des relations de forme et de sens avec un verbe, de sorte qu'il y a une quasi-synonymie entre le verbe de base et la locution verbale *donner* + nom. On dit alors que *donner* joue le rôle de verbe-support.

2) Lorsqu'un verbe est relié à un nom d'outil (*bêche / bêcher*), d'arme (*matraque / matraquer*) ou de substance couvrante (*peindre / peinture*) la locution verbale n'est pas *donner* + nom, mais *donner* + un COUP de + nom ; et la locution verbale diffère du verbe en ce qu'elle dit une action brève et ponctuelle. Ex : *donner un coup de peinture*.

— Souvent la locution verbale *donner* + nom ne correspond qu'à l'un des sens du verbe de base ou bien B a, avec un verbe, un rapport de forme mais le rapport de sens s'est distendu à la suite d'une évolution historique : ex. *donner son avis* (différent de *aviser*), *donner des instructions* (différent de *instruire*), *donner la réplique à un acteur* (différent de *répliquer*), etc.

3) A, ayant une certaine force, fait un mouvement B qui atteint C.

— A **donne** une *poignée de main, un baiser, une gifle, une fessée, un coup de poing, une poignée de main* à B humain. - Il *donne un coup de cirage à ses chaussures, un tour à la manivelle*.

— En contexte militaire : *L'armée donne l'assaut à la forteresse, donne la charge à l'ennemi, donne la chasse aux fuyards.*

— Fig. *Ces événements ont donné une accélération, une impulsion, un élan aux réformes entreprises.*

4) A a des compétences, des connaissances, des possibilités que C n'a pas : il les lui **donne**. *Marc a donné du travail à un chômeur, il lui a donné une tâche à exécuter et toutes sortes de conseils.* - *Marc est un grand donneur de conseils* (ironique). - *Le président donne audience à un solliciteur.* - A donne à B un renseignement, l'heure exacte, des arguments.

5) B est une possibilité de réflexion pour C humain *Le professeur donne un problème à ses élèves.* Les **DONNÉES** d'un problème sont ce que l'élève doit admettre comme point de départ à son raisonnement.

— Loc. conj. *étant donné que...* pose les prémisses d'un raisonnement. *Étant donné qu'il fait froid et que nous avons une coupure de courant, je me mets au lit.*

— *donné*, adj. s'emploie lorsqu'on ne peut pas préciser une certaine mesure. *Supposons qu'à une distance donnée de son point de départ, le train de Paris croise celui de Brest...* - *Nous nous promenions, et à un moment donné, il s'est mis à pleuvoir.*

6) A a autorité sur C ; B dépend de lui. *Les parents donnent un prénom à leur enfant.* - *L'éditeur donne un titre et une grande diffusion à son dernier livre.* - A donne à C, un démenti, un désaveu, ses ordres, ses instructions, des assurances, des garanties, une attestation. - *Il lui donne congé.* - *Il lui donne sa démission.* - *Il lui donne acte de sa réussite, quitus de sa gestion.* - *Le recteur donne une affectation, de l'avancement à un enseignant.*

— Dans le cas où C posait une question, A lui *donne une réponse.* - Dans le cas où C était demandeur, A lui *donne satisfaction* ; il lui accorde ce qu'il demande : il lui *donne son accord, son acceptation, son acquiescement, son adhésion, sa permission, son consentement, son autorisation.*

7) A a des compétences qui lui permettent d'orienter la vie de C : il lui **donne** lecture, communication, connaissance d'un document officiel. - *Le père donne à son fils une bonne éducation, une correction, une leçon, des explications, un conseil, l'exemple, de l'aide, un avertissement, des consolations, des encouragements, de l'affection.* - *A donne l'alerte, l'alarme* à des gens en danger. - *A donne le change* à qui il veut tromper.

8) A a la capacité d'offrir à C non exprimé (de nombreuses personnes, tout un public) quelque chose qui sort de l'ordinaire. *La municipalité donne un bal une réception, une fête, un feu d'artifice, un banquet, un grand dîner* (mais pas des choses simples comme un pique-nique, une promenade, une excursion). - *Le pianiste donne un concert, son interprétation des préludes de Chopin.* - *La Comédie Française a donné une représentation du Misanthrope.* - *Paul a donné une traduction d'Othello, une adaptation du Père Goriot pour la télévision.* - *Sylvie donne des signes d'agitation* : n'importe qui peut le constater.

9) A, humain ou non, **donne** B,

— une opportunité d'action, à C humain : A *donne à C du temps, du répit, le choix.* - *Ce voyage a donné à Jean l'occasion, la possibilité, la liberté, le moyen de se perfectionner en anglais.* - *Ce travail me donne du fil à retordre* : il présente beaucoup de difficultés. - *Le retour de Jean donne à réfléchir.*

— une possibilité de réalisation pour C abstrait. Emplois figés : *Cet article a donné prise aux critiques de Luc.* - *Luc a donné libre cours à sa colère.* - *Ce projet donne lieu à de nombreuses réunions, donne matière à discussion.*

— A est *ça*, résumant une situation, B, abstrait, est le résultat de *ça* ; C n'est généralement pas précisé : *Je me demande ce que ça va donner.* - *Qu'est-ce que ça va donner ? Rien de bon.*

10) A, humain ou non, **donne** à C un B qui est un nouvel état de C.

— Un état physique : *Une bonne nourriture donne des forces.* - *Faire du sport donne chaud, faim, soif.* - *Le bruit me donne la migraine.*

— Un état psychique : *Paul a donné du courage à Luc.* - *Cette nouvelle a donné à Max l'envie d'en savoir plus.* - *Ce travail me donne du souci, du plaisir, l'illusion d'être intelligent, des complexes.* - Emploi pron. *Jean se donne du mal, de la peine, du plaisir, du bon temps.* - *Il s'en donne !* : il est très actif, s'amuse beaucoup.

— Une qualité positive de C concret ou abstrait : *La lumière donne du relief à ce tableau.* - *La cuisson donne de la solidité à l'argile.* - *Ce beau jardin donne de la valeur à la maison.* - *Les géraniums donnent de la couleur à votre balcon.*

— Une apparence de C : *Cette coiffure me donne l'air bête, l'air d'avoir cent ans.* - *La cuisson donne une belle couleur à ces légumes.* - Emploi pron. *Jean se donne une contenance* : il se *donne* un air avantageux alors qu'il est inquiet et troublé.

11) A humain **donne** une certaine opinion, sans certitude mais avec une certaine autorité : *Jean donne tort à Luc, raison à Marc.* - *Quel âge donnez-vous à Sylvie ? Je lui donne une quarantaine d'années.* - *Je vous donne la chose pour certaine.* - *Savez vous ce qui arrive à Léa ? Je vous le donne en mille* : je parie que vous ne devinez pas. Manière d'annoncer une nouvelle très surprenante : *Léa divorce !*

V. La voiture a donné dans le fossé.

A donne dans / contre C spatial.

1) A **donne** sur / dans / contre C spatial : au terme d'un mouvement incontrôlé, A entre en contact avec B et subit un choc : *La voiture a donné dans le fossé* ou *contre un platane.*

— Fig. *Luc a donné dans le panneau* : s'est laissé tromper (à l'origine il s'agissait de filets appelés panneaux, tendus pour attraper le gibier). - *Les éclaireurs ont donné dans une embuscade, dans un piège.*

— A, au terme d'une évolution, se conforme à une mode, adopte un comportement plus ou moins ridicule : *Ce cinéaste donne dans le néo-réalisme.*

— A *donne* de B (une partie de A, généralement la tête) *sur / dans / contre* C spatial : *Le conducteur a donné de la tête contre le pare-brise.*

- Fig. *Jean ne sait pas où donner de la tête* : il a tellement de choses à faire qu'il ne sait pas par où commencer.

2) A, une porte, une fenêtre, une maison **donne** sur C spatial : elles permettent à un occupant de voir ou de passer directement dans ce lieu. *Cette porte donne sur la rue.* - *Les fenêtres de l'hôtel donnent sur la plage.*



FAMILLE, n.f.

I. Jean et Sylvie fondent une famille.

La famille restreinte.

1) A, un homme, et B, une femme, vivant ensemble et ayant un ou plusieurs C, leurs ENFANTS, FILS ou FILLES, constituent une **FAMILLE**. - Quand ils se sont MARIÉS, ils *ont fondé une famille* et le maire leur a remis un *livret de famille* sur lequel il faut inscrire les naissances et les décès. - Traditionnellement, le père est le *chef de famille* : celui qui prend en dernier ressort les décisions importantes, et le *soutien de famille* : celui qui subvient à ses besoins. Mais dans le droit moderne l'autorité est partagée entre les deux conjoints. - Lorsque des conjoints chargés d'enfants et divorcés se sont remariés ou vivent en concubinage chacun de leur côté, on parle de *familles recomposées*.

— La *Sainte famille* (maintes fois représentée par les peintres) : la Sainte Vierge, Saint Joseph et l'enfant Jésus, vivant ensemble dans leur maison de Nazareth.

2) Le PÈRE de **famille** et la MÈRE de **famille** sont *chargés de famille* : ils ont des enfants. S'ils en ont beaucoup, ils ont une *famille nombreuse*. Ils mènent ensemble une *vie de famille*. Leur *situation de famille* peut être plus ou moins bonne. - PAPA et MAMAN promènent leur *petite famille* : l'ensemble de leurs enfants.

3) Ils touchent des *allocations FAMILIALES* : une aide financière versée à la **famille**, à proportion du nombre d'enfants. - Le *patrimoine familial* : les biens de la **famille**. - Une *aide familiale* : employée mise à la disposition de la mère de **famille** par certaines municipalités, sous certaines conditions.

4) La maison habitée par une **famille** et la **famille** elle-même (à l'origine autour d'un feu) est un FOYER. - La *mère au foyer* n'exerce pas à l'extérieur de chez elle une profession salariée, elle *reste au foyer*, au *foyer conjugal*, pour s'occuper de ses enfants.

II. Jean et Sylvie ont beaucoup de **famille**.

La **famille** étendue.

1) Il arrive que A et B soient sans **famille** : orphelins, enfants abandonnés. Mais en général, ils *ont de la famille* et même parfois, une *grande famille*, *beaucoup de famille* : le père et la mère de chacun des deux conjoints A et B, leurs frères et sœurs, les maris et les femmes, les enfants de ces frères et sœurs constituent la **famille** ou **PARENTÉ** (n.f.) de A et de B. Tous ces gens sont **PARENTS** (n.m. désignant les hommes ou, collectivement les hommes et les femmes ; les femmes, individuellement, sont des *parentes*), membres de la même **famille**.

— S'ils *ont l'esprit de famille*, c'est-à-dire s'ils se sentent **PROCHES** (adj.) les uns des autres et tiennent à garder des relations avec leurs *proches* (nom), les membres d'une **famille** étendue se retrouvent parfois dans des *fêtes de famille*. Quand ils *sont en famille*, ils parlent de leurs *histoires de famille* : ils constituent une **famille unie** ; mais il y a aussi des **familles désunies** dont les membres sont brouillés et ne se voient plus.

2) *Georges, père de Jean, est un des deux GRANDS-PÈRES de Jeannot et Sylviane, et Suzanne, mère de Sylvie l'une de leurs deux GRANDS-MÈRES. - Georges et Suzanne sont deux des quatre GRANDS-PARENTS de Jeannot et Sylviane. - Jeannot et Sylviane sont leurs PETITS-ENFANTS. - Des enfants appellent familièrement leurs grands-parents « Pépé » et « Mémé » ou « Papi » et « Mamie ».*

3) A est **ALLIÉ** à la **famille** de B et B à la **famille** de A. *Sylvie est entrée dans la famille de Jean et Jean dans la famille de Sylvie*. Pour A, les membres de la **famille** de B, pour B les membres de la **famille** de A, ainsi que les maris et femmes de leurs propres frères et sœurs sont des **parents** par **ALLIANCE** (n.f.). Ils constituent sa **BELLE-FAMILLE** : **BEAU-PÈRE** et **BELLE-MÈRE**, **BEAUX-FRÈRES** et **BELLES-SŒURS**.

4) Pour tout enfant C, tout frère de son père ou de sa mère est son **ONCLE** et toute sœur de son père, A, ou de sa mère, B, est sa **TANTE**. Tout mari d'une **tante** est un **oncle par alliance** ; toute femme d'un **oncle** est une **tante par alliance**. Des enfants appellent affectueusement leurs *oncles* et *tantes* « *Tonton* » et « *Tatie* » ou « *Tata* ». Tout frère, toute sœur de l'un de ses *grands-parents* est son **GRAND-ONCLE** ou sa **GRAND-TANTE**.

5) Tout C de sexe masculin est le **NEVEU** son **oncle** ou de sa **tante** ; tout C de sexe féminin est la **NIÈCE** de son **oncle** ou de sa **tante**. Pour tout C, le fils d'un **oncle** ou d'une **tante** est un **COUSIN**. - Un **oncle**, un **cousin** à la *mode de Bretagne* sont des **parents** par alliance très éloignés (mariés à des *cousins de cousins*). - Un **oncle d'Amérique** : un riche **parent** supposé ou qu'on n'a pas vu depuis longtemps et dont on espère un fabuleux héritage.

6) Si A et B ont plusieurs enfants dont chacun fonde une **famille** et a des enfants, la **famille** se divise en plusieurs **BRANCHES** qu'on peut représenter sur un **arbre GÉNÉALOGIQUE**. La **GÉNÉALOGIE** est 1. la

suite des filiations à l'intérieur d'une **famille**, - 2. la science qui permet de retrouver ces filiations à travers les siècles.

III. Jean et Marc sont de deux **familles politiques** différents.

Emplois affaiblis et dérivés de quelques-uns des mots ci-dessus.

1) Toute série d'être animés, d'objets concrets ou abstraits ayant des caractères communs et s'engendrant les uns les autres peut être présentée comme une **famille** comportant, comme les **familles** humaines, diverses branches :

— **famille** de végétaux ou d'animaux. *L'âne est parent du cheval. - Ils descendent d'ancêtres communs. - Le dinotherium est l'ancêtre du mammoth et de l'éléphant. - L'éléphant et le mammoth descendent du dinotherium.*

— **famille** de mots : ensemble constitué par un mot de base et ses dérivés et composés.

— **famille** de machines, notamment d'ordinateurs. *Les ordinateurs de la dernière génération sont bien plus performants que leurs ancêtres des années 50.*

2) A humain **SE FAMILIARISE** avec B humain : il apprend à le connaître et à l'apprécier, le fréquente beaucoup et B devient un **FAMILIER** de A ; il est presque considéré comme faisant partie de la **famille** de A.

— A humain est **familier** (adj.) avec B humain : il le traite **FAMILIÈREMENT**, sans façons ni marques de respect, avec **FAMILIARITÉ**.

3) B concret ou abstrait est **familier** à A humain : A en a l'**HABITUDE**. *Luc a dû vendre des objets familiers pour régler la succession de son père. - Le professeur familiarise ses élèves avec les équations du second degré. - Sylvie a acquis une certaine familiarité avec le théâtre de Shakespeare.*

— A, fait de langue, est **familier** : utilisé dans la conversation courante entre intimes, mais à éviter à l'écrit et dans un discours soutenu ; ex. : « *j'm'en fiche* » est une manière familière de dire « *ça m'est égal* ».

HEURE, MINUTE et SECONDE, n.f.

I. Ce restaurant est ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

1) **L'HEURE** est une unité de mesure du temps, une **DURÉE** précise, une subdivision du jour : il y a vingt-quatre **heures** (abréviation : 24 h.) dans un jour, et soixante **MINUTES** dans une **heure**, 30 **minutes** dans une **DEMI-HEURE**, 15 minutes dans un **QUART D'HEURE**. - *Cette usine fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre* : jour et nuit, sans arrêt. - *Vous me remettez votre rapport dans les vingt-quatre heures, dans les quarante-huit heures* : avant l'expiration d'un jour, de deux jours. - *Nous avons mis trois bonnes heures pour arriver au sommet de cette montagne* : au moins trois **heures** et probablement plus. - *Il nous a fallu une petite heure pour redescendre* : au plus une **heure** et probablement moins. - *Cet ouvrier est payé à l'heure* : il est payé pour chaque **heure** qu'il travaille ; d'autres sont payés à la semaine, et les autres au mois ; il gagne 30 € de **l'heure**, c'est son salaire **HORAIRE**. - La vitesse de la circulation automobile est limitée en ville à 50 kilomètres par **heure** (fam. courant : à **l'heure**, abréviation, 50 km/h).

2) La **minute** et la **SECONDE** sont aussi des durées précises : il y a soixante **minutes** (abrév. 60 mn, ou 60') dans une **heure** et soixante **secondes** dans une **minute**. *J'ai parcouru cette distance en une minute et vingt secondes. - Dans la minute* : avant l'écoulement complet de soixante **secondes**. *Max est arrivé dans la minute (même) qui a suivi le départ de Luc. - Dans la minute qui vient, nous serons fixés sur les résultats de l'élection présidentielle. - A humain observe une minute de silence* : en hommage à un mort, il cesse pendant une minute tout

discours ou toute conversation, et se tient immobile.

Pour d'autres sens de *seconde* et d'autres mots de sa famille, voir l'article DEUX.

— Une **MINUTERIE** est un appareil servant au déclenchement, au bout d'une certaine durée, ou à un moment précis, d'un mécanisme, par ex. pour permettre l'extinction automatique d'une lampe, ou la mise à feu d'un explosif. *J'ai réglé la minuterie sur 40 secondes.*

II. Il est exactement huit heures, sept minutes, et trois secondes.

1) Les instruments de petite taille qui *donnent l'heure*, qui permettent de voir, de lire *l'heure* ou de l'entendre.

— La **MONTRE**, munie d'un bracelet en cuir ou en métal, se porte au bras gauche. Elle se compose d'un boîtier qui contient le mécanisme auquel sont reliées les aiguilles. Celles-ci pivotent autour d'un cadran sur lequel apparaissent les douze premiers chiffres. À deux reprises dans une journée, la *petite aiguille* indique *l'heure* qu'il est, par exemple, 6h du matin ou 6h du soir. La *grande aiguille* indique les *minutes*.

Pour un autre sens de *montre*, voir l'article MONTRER.

— Le RÉVEIL est une sorte de grosse *montre* qu'on pose généralement sur une table de nuit. Il est muni d'un système de SONNERIE qui réveille le dormeur à *l'heure* souhaitée.

2) L'**HORLOGE**, dotée d'éléments plus volumineux que le simple réveil, se place sur un mur. - Dans beaucoup d'*horloges*, les **heures** SONNENT. D'où Fig. *l'heure a sonné* : le moment est venu de faire la chose dont on parle. - Les frontons des mairies sont équipés d'une grosse horloge extérieure qui donne *l'heure* aux habitants de la commune. - Pour savoir *l'heure*, on peut aussi téléphoner à *l'horloge parlante*.

— Certaines cathédrales abritent une *horloge astronomique*, œuvre d'art complète et complexe indiquant non seulement *l'heure* mais aussi et surtout les jours, les mois, les saisons, les années et les signes du zodiaque.

3) *L'heure* est une indication temporelle précise sur tel ou tel instant de la journée, fournie par une *montre*, un réveil ou une *horloge*, et que l'on consulte pour *savoir l'heure*, pour *savoir quelle heure il est* parmi les 24 heures que compte une journée. *Vous avez l'heure ? Quelle heure est-il ? Il est quelle heure ? - Je n'ai pas l'heure exacte, mais il doit être environ 3 h 10* (c'est-à-dire trois heures et dix *minutes*). - *Max est arrivé à dix heures moins le quart* (9 h 45). - *À quelle heure décolle votre avion ? - À dix heures du soir, heure de Paris, et nous arriverons à Tokyo vers quatre heures du matin, heure locale, si rien ne vient modifier l'horaire prévu* : le tableau des différents moments du voyage, précisant *l'heure* de chacun.

— *Vous êtes à l'heure* : vous arrivez à *l'heure dite*, vous n'êtes ni en avance, ni en retard. - *Êtes-vous toujours aussi PONCTUEL ?*

— *Je vais mettre ma montre à l'heure.* - *Attention, depuis cette nuit, nous sommes passés à l'heure d'été ! Il faut avancer toutes les horloges d'une heure.*

— *L'heure H*, c'est *l'heure secrète* à laquelle une opération militaire doit avoir lieu, et, par extension, n'importe quelle activité humaine importante. - Fig. *Chercher MIDI à quatorze heures*, c'est compliquer inutilement une chose très simple. - Les *ouvriers de la onzième heure*, les gens qui arrivent quand le travail est presque fini et touchent le même salaire que les autres (Allusion à une parabole de l'Évangile).

4) Emplois moins précis du mot **heure**. *Dans les grandes villes, la circulation connaît des heures creuses*, où la circulation est faible ou modérée, *et des heures de pointe* où la circulation est intense, notamment au moment où la plupart des gens sortent de leurs lieux de travail pour rentrer chez eux. - *Vers la fin de l'après-midi, la circulation augmente d'heure en heure.* - *Max rentre de son travail à des heures impossibles* (très tard), *et parfois à une heure avancée de la nuit.* - *L'autre soir, à MINUIT passé, il n'était pas encore rentré !*

5) La *minute* est l'indication temporelle telle qu'elle est fournie par une *montre*, un réveil ou une *horloge*. *Il est exactement 7 heures et 12 minutes.* - *D'une minute à l'autre* : dans très peu de temps. *Max devrait*

arriver d'une minute à l'autre. - *C'est la minute de vérité* pour A humain : c'est maintenant que les événements ou les faits vont permettre de vérifier les dires de A de façon définitive. - *La dernière minute* : le moment après lequel il sera trop tard. *Les gens imprévoyants attendent toujours la dernière minute pour accomplir leurs obligations.* - *Ce n'est pas à la minute (près) !* : ne vous croyez pas obligé de respecter avec une parfaite exactitude l'**horaire** indiqué.

— Un *emploi du temps MINUTÉ* : où toutes les activités sont prévues selon un *horaire* détaillé et précis.

III. Il est tard, c'est l'heure de rentrer à la maison. - Une minute !

1) *L'heure* est syn. de TEMPS, MOMENT imprécis, ÉPOQUE. Ce sens se trouve uniquement dans des locutions figées : *Il est / C'est l'heure de + inf. C'est l'heure de rentrer. Si nous tardons encore, nous ne trouverons plus de taxi.* - *Max attend son heure* : il sait que tôt ou tard les événements tourneront en sa faveur. - *À l'heure de vous quitter* (au moment de vous quitter), *je voudrais vous dire que j'ai été très heureux en votre compagnie.* - *L'heure venue, nous agirons.* - *Ta dernière heure est arrivée* : tu vas mourir dans très peu de temps, car je vais te tuer. - *À l'heure où je vous parle, ...* : au moment où je vous parle, il se passe telle ou telle chose.

— *Max est poète à ses heures* : de temps en temps, Max écrit des poèmes en amateur. - *Il a eu son heure de gloire* : au milieu d'une vie assez discrète, il a connu une certaine célébrité à une certaine époque. - *Pendant la guerre, nous avons connu des heures sombres* : des temps très difficiles, des défaites, des morts et des privations. - *L'heure est grave* : nous vivons en ce moment des événements importants qui doivent nous inciter à la réflexion, à la prudence, à l'attention. - Les *problèmes de l'heure* : les difficultés actuelles, du présent.

— Emplois adverbiaux : *Tout à l'heure* : dans un moment. - *De bonne heure* : tôt. On peut *se coucher de bonne heure* (tôt le soir) et *se lever de bonne heure* (tôt le matin). - *À la bonne heure !* : expression marquant la satisfaction : *Vous avez enfin trouvé la solution ? À la bonne heure !*

2) Une *minute* est une durée imprécise mais brève, syn. un MOMENT, un INSTANT. *Sans perdre une minute* : sans perdre de temps. - *Dépêchons-nous ! Il n'y a pas une minute à perdre !* - *Une (petite) minute ! s'il vous plaît* : pour demander à quelqu'un de patienter un peu. - *Dans une minute* : à un moment qui se situe à environ une minute du moment présent. - On emploie aussi, non sans exagération, *une seconde ! deux secondes ! trois secondes !*, quand le délai demandé est en fait bien supérieur à ces durées.

HISTOIRE, n.f., FABLE, n.f., ROMAN, n.m. et RACONTER, v.

I. Comment on écrit une histoire.

A humain raconte l'*histoire* de B à C humain.

1) A humain, oralement ou par écrit, **RACONTE** une **HISTOIRE**, ensemble cohérent de faits échelonnés dans le temps, concernant un sujet B.

— Syn. il en fait un **RÉCIT**, qui peut être détaillé ou succinct, fidèle ou infidèle, véridique ou mensonger.

Pour d'autres mots de la famille de *récit*, voir l'article LANGUE.

— A **RAPPORTE** des faits qu'il a vécus lui-même ou dont un autre témoigne. *Alice rapporte à Marc ce qu'a raconté Sylvie* - Un *récit* est de *seconde main* lorsqu'il ne s'appuie pas sur des documents originaux (par ex. des pièces d'archives, des documents archéologiques) mais sur d'autres *récits* résultant de travaux antérieurs.

2) *L'art du récit* : A explique l'enchaînement des faits. Si les faits s'enchaînent bien, ont une suite logique, son *récit* est clair et cohérent et

un lecteur, ou un auditeur C le comprendra bien ; sinon, il est incohérent et C n'y comprendra rien.

— Si A s'écarte du sujet de son *récit* pour raconter autre chose, il fait une digression, il *ouvre une parenthèse*. Ensuite seulement, il *reprendra le fil de son récit*.

3) A BIOGRAPHE écrit l'*histoire* de B, personnage *historique* dont la vie est racontée dans l'ordre chronologique. C'est la biographie de B.

— B peut, dans sa vieillesse, penser que son *histoire* vaut la peine d'être connue : il écrit alors lui-même son AUTOBIOGRAPHIE, ou ses MÉMOIRES, ou ses SOUVENIRS : *Les Mémoires du Général de Gaulle*. - René, de Chateaubriand, est une œuvre autobiographique : l'auteur s'y inspire en grande partie des événements de sa propre vie.

II. Les écoliers étudient l'*histoire* de France.

C humain lit / apprend / étudie l'*histoire* de B écrite par A, *historien*.

1) Cette *histoire* est le *récit* de faits PASSÉS plus ou moins importants, écrit par un **HISTORIEN** qui s'appuie sur des témoignages ou des vestiges **HISTORIQUES**, auxquels on peut attribuer une date relativement précise, et tente d'en présenter une vue d'ensemble, et d'en donner une explication.

— On peut écrire l'*histoire* d'un peuple, d'un pays, d'une technique, d'une institution, ou d'un être naturel ayant subi une évolution : l'*histoire de l'Art* : celle des artistes et des courants artistiques, des styles : l'*histoire de l'architecture*, l'*histoire de l'Académie française*, l'*histoire des mammifères*, l'*histoire de la Terre*...

2) La **PRÉHISTOIRE** est l'ensemble des époques **PRÉHISTORIQUES** de l'humanité, antérieures à l'apparition des témoignages écrits ou à l'usage des métaux.

- L'*histoire ancienne*, c'est celle des peuples de l'époque de l'Antiquité. - L'*histoire Sainte*, c'est celle des personnages de la Bible.

— La *petite histoire* s'intéresse aux événements apparemment anodins qui ont peut-être joué un plus grand rôle qu'il n'y paraît.

— Un *professeur d'histoire* utilise pour ses élèves un *manuel d'histoire*.

III. Sylvie raconte à Jean une *histoire* qui lui est arrivée dans son lycée.

1) A humain fait le *récit* oral ou écrit, de B, événements sortant de l'ordinaire, constituant un tout, et se situant entre un début et une fin, qu'il a vécu personnellement, ou auxquels il a des raisons personnelles de s'intéresser. Ces événements, même apparemment invraisemblables, se sont réellement produits. *J'ai suivi de près toute cette histoire*. - *Vous n'allez pas me croire mais il m'est arrivé une drôle d'histoire* : il m'est arrivé une AVENTURE incroyable.

2) Ce genre d'*histoire* est souvent qualifié d'*incompréhensible*, *bête*, *sans queue ni tête*. C'est une *histoire de fous* ! - Si ces événements ont eu des conséquences fâcheuses, on parlera d'une *sale histoire*, d'une *vilaine histoire*, d'une MÉSAVENTURE, voire d'une *histoire* horrible ou épouvantable.

3) Si ces événements se sont produits il y a longtemps, et si les conséquences s'en font encore sentir, on parlera d'une *vieille histoire*, et dans le cas contraire on dira en plaisantant : *C'est de l'histoire ancienne* ! — *Le plus beau de l'histoire* : la partie la plus étrange, la plus inattendue de cette *histoire*.

— *La morale de l'histoire* : les leçons qu'on peut en tirer.

IV. Sylvie raconte à Jeannot l'*histoire* de Peau d'âne.

1) Les petits enfants aiment beaucoup qu'on leur *raconte des histoires* qui sont des **CONTES** connus par la tradition populaire et recueillis par écrit par des auteurs comme Perrault en France ou Grimm en Allemagne.

— Un bon **CONTEUR** a l'art de bien **CONTER**, oralement, ces *histories* traditionnelles. Les enfants ont des *livres d'histories*, des *histories en images*, mais beaucoup, aujourd'hui préfèrent les *bandes dessinées* (en abrégé : BD) plus modernes, moins traditionnelles.

2) Certains écrivains écrivent, dans un style plus ou moins traditionnel, des *histories* courtes et imaginaires appelés *contes*, en prose, comme les *Trois contes* de Flaubert, ou plus rarement en vers comme les *Contes* de la Fontaine. Mais La Fontaine est surtout connu pour ses **FABLES**, ce qui lui vaut d'être un des plus grands **FABULISTES**.

V. Flaubert raconte l'*histoire* de Madame Bovary dans un roman célèbre.

1) A auteur écrit un **ROMAN** : il *raconte l'histoire* de personnages imaginaires, des *héros* (fém. *héroïnes*) de roman ; il fait le *récit* des événements de leur vie.

— Cet *auteur de romans* est un **ROMANCIER**. Il cultive le genre **ROMANESQUE**. Un *romancier* raconte un ensemble d'événements imaginaires mais ayant une certaine vraisemblance.

2) Destiné au divertissement du lecteur dont il doit *soutenir l'intérêt*, le *romancier* peut s'inspirer d'événements réels, à condition de les **ROMANCER** : de les faire paraître plus extraordinaires qu'ils ne l'ont été, et néanmoins leur conserver assez de vraisemblance pour que les lecteurs puissent s'identifier à certains personnages. - *Ça se lit comme un roman* : se dit d'un ouvrage sérieux présenté de façon agréable et captivante.

3) *C'est un vrai roman* : se dit d'une suite d'événements inhabituels. - Une personne *romanesque* s'imagine que la vie est comme un *roman*, recherche le grand amour et les aventures extraordinaires. *Flaubert, dans son grand roman « Madame Bovary », a fait le portrait d'une femme romanesque*.

4) Différentes sortes de *romans*.

— Beaucoup de grands *romanciers* (Balzac, Zola, Proust) ont voulu peindre la société de leur temps ; à la différence d'un simple *roman d'imagination*, leurs œuvres reposent sur des observations sociologiques et psychologiques.

— Un *roman historique* (comme ceux d'Alexandre Dumas) repose sur une documentation *historique romancée*.

— Un *roman philosophique* est une sorte de *conte*, une grande *fable* destinée à démontrer une idée : par ex. *Candide*, de Voltaire.

— Un *roman d'amour* est centré sur la vie sentimentale de ses héros.

— Un *roman d'aventures* sur les risques qu'ils prennent et les dangers dont ils triomphent, souvent dans des pays lointains.

— Un *roman d'anticipation* situe l'action dans un futur forcément imaginaire.

— Un *roman policier* est fondé sur l'identification d'un criminel.

— Un *roman à succès*, syn. *best-seller* (emprunt à l'anglais) touche un vaste public ; certains romans sont écrits à l'intention d'un public populaire : *roman de gare* : écrit pour être lu dans le train, *roman-photo* comportant très peu de texte et beaucoup d'images.

— Toutes ces *histories* peuvent inspirer des SCÉNARIOS de films pour le cinéma ou la télévision.

5) La forme des *romans*.

— Un *roman-fleuve* est très long, très complexe. - Un *roman* trop court pour faire à lui seul un livre est une **NOUVELLE**. - Un *roman par lettres* est constitué de la correspondance échangée par les héros : par ex. *la Nouvelle Héloïse* de J.-J. Rousseau.

Pour un autre sens de *nouvelle*, voir l'article NOUVEAU.

— Le *nouveau roman*, mode littéraire des années 60, évite l'analyse psychologique et les procédés traditionnels du *récit*.

— Un *roman-feuilleton* paraît, article après article, dans un journal. *Les romans de Balzac ont paru en feuilletons*. Aujourd'hui, les feuilletons sont plutôt télévisés qu'imprimés.

VI. Léa nous raconte des *histories* et nous fait des *histories* !

1) A humain **raconte des histoires** (B) à C humain : ce qu'il lui dit n'est pas sérieux. Il ment ou plaisante. *Tu nous racontes des histoires !* syn. des MENSONGES.

— Si A se ment à lui-même : *il se raconte des histoires, il se faire tout un film / tout un cinéma, il s'invente toute une histoire.* Il **AFFABULE** : il arrange la réalité à sa manière.

— B est invraisemblable, stupide : *Qu'est-ce que tu racontes mon pauvre Jeannot ? Tu racontes n'importe quoi. - C'est une histoire à dormir debout.*

— B n'est connu que par des on-dit et est probablement faux. *On raconte qu'Alice et Marc vont divorcer. - Comment ! Ils s'entendent très bien ! Il ne faut pas croire tout ce qu'on raconte. - Ce sont des RACONTARS.*

— B est pour rire : entre amis, on se raconte des histoires drôles, des histoires pour rire, des histoires belges, corses, écossaises, etc. *Je vais vous en raconter une bien bonne (s.e. histoire) ; c'est l'histoire d'un homme qui ...*

2) A humain **fait des histoires** : il se plaint, crée des difficultés pour des raisons insignifiantes. C'est un **faiseur d'histoires** : il cause des EMBARRAS, des ennuis, de la gêne en compliquant des choses simples. Syn. *il cherche midi à quatorze heures. Chaque fois que nous avons des invités, c'est toute une histoire ! Tu en fais toute une histoire ! S'il te plaît, cette fois-ci, pas d'histoires !*

— *Il y a toujours eu des histoires dans cette famille* : des DISPUTES ou des PROBLÈMES. *Il leur arrive sans cesse des tas d'histoires : des histoires d'argent, des histoires de gros sous, des histoires d'héritages, des histoires de filles.*

3) Par extension, une **histoire** est une AFFAIRE, une QUESTION, ou simplement une raison d'agir : *Ça, c'est une autre histoire ! - Histoire de + verbe à l'infinitif (fam.)* : explication donnée par A humain à C humain pour justifier une action, en donner la cause, la raison. *J'ai agi ainsi, histoire de voir comment tu réagiras.*

4) B est **FABULEUX** (langue parlée familière) : B semble appartenir à un **conte** merveilleux, extraordinaire, invraisemblable, inimaginable. *Éric a fini par trouver un emploi où il gagne un salaire fabuleux !*

VII. Autres mots de la famille de roman.

romain (adj.) : relatif à la ville de **Rome** ou à son ancien Empire.

roman (adj.) :

1. *les langues romanes* : les langues issues du latin.

2. *l'art roman* : l'art du Moyen Âge, avant l'art gothique.

romance (n.f.) : chanson sentimentale.

romanche (n.m.) : langue parlée en Suisse, dans les Grisons.

romand (adj.) : relatif à la partie francophone de la Suisse.

romantique (adj.) :

1. relatif au **romantisme**.

2. qui fait rêver et remplit d'émotion : *un lieu romantique.*

3. sentimental et rêveur : *une jeune fille romantique.*

romantisme (n.m.) : mouvement de libération littéraire et artistique du début du XIX^e siècle, qui imposa la sensibilité individuelle et l'imaginaire.

roumain (adj.) : relatif à la **Roumanie**.

MOMENT et INSTANT, n.m.

I. Il n'y a pas un moment, pas un instant à perdre.

Cas où **moment** et **instant** sont substituables l'un à l'autre.

1) Un **MOMENT** ou un **INSTANT** est un bref espace de temps. Mais l'**instant** est encore plus bref que le **moment**. Le **moment présent** peut être une situation plus ou moins provisoire. L'**instant présent** est la seconde qui passe.

2) Cas où **moment** et **instant** s'emploient indifféremment l'un pour l'autre : *Il n'y a pas un moment / un instant à perdre* : il faut agir tout de suite, sans attendre. - *Un moment / instant, s'il vous plaît ! Je suis à vous dans un moment / instant* : se dit pour faire attendre une personne pressée. - *Pour le moment / l'instant ...* : depuis un certain temps et jusqu'à maintenant, mais il est bien possible que cette situation ne dure pas. *Pour le moment / l'instant je n'ai rien à dire, continuez.* - *Max devrait arriver d'un moment / instant à l'autre* : il ne devrait pas tarder. - *À tout moment / instant, il se passe quelque chose dans ce grand magasin* : ce magasin propose sans arrêt de bonnes affaires à ses clients. — **Moment** et **instant** comme point de repère dans la progression d'un raisonnement, dans les loc. conj. de cause (fam.) : *Du moment que vous insistez, j'accepte.* - *Dès l'instant que le Président intervient en personne, je m'incline !*

3) Dans les cas ci-dessous, on emploie de préférence **moment** qui exprime une durée moins brève que **instant** : *Je n'ai pas un moment (à moi)* : je suis tellement occupé par ailleurs que je n'ai pas le temps de m'occuper de mes propres affaires. - *L'enfance n'est qu'un moment de la vie.* - **PR** *Un moment de honte est vite passé* : s'emploie surtout pour inviter quelqu'un à céder à la gourmandise. - **PR** *Plaisir d'amour ne dure qu'un moment.*

— Un A (activité ou inactivité) **MOMENTANÉ** est de courte durée. *Le service connaît une interruption momentanée, le service est MOMENTANÉMENT interrompu. Il reprendra dans quelques minutes, d'un moment à l'autre, dans un moment.*

4) Dans les cas ci-dessous, on emploie de préférence **instant**, qui exprime une durée plus brève que **moment** : *en un instant* : très vite, syn. *en un clin d'œil.* - Un A **INSTANTANÉ** se produit en un **instant**, **SOUDAINEMENT**, **INSTANTANÉMENT**. *La tête de la victime a heurté le pare-brise, la mort a été instantanée.* - En photographie, un (cliché) **instantané** est obtenu par une exposition de très courte durée. Ant. une **POSE**.

— *Jean est-il à la maison ? Il rentre à l'instant.* Syn. Il vient de rentrer. (*au moment est impossible).

II. Nous avons passé un bon moment ensemble. C'est maintenant le moment de partir.

Cas où **instant** n'est pas substituable à **moment**.

1) A événement arrive à un certain **moment** qui sert de point de repère dans le temps, une heure lisible sur une montre ou une date de calendrier. - *Au moment* (Syn. à l'HEURE) *où je vous parle, la réunion n'est pas encore terminée.* - *Ce n'est pas encore le moment de partir.* - *Le moment venu, nous partirons.* - *À ce moment-là,* (Syn. ALORS), *il n'y aura plus de problème.* - *C'est le moment ou jamais de traiter cette affaire.* - *Vous êtes arrivés au bon / mauvais moment.*

— *À quel moment* (Syn. QUAND) *le malade est-il mort ? - Jusqu'au dernier moment* (Syn. *Jusqu'à la dernière MINUTE*), *j'ai cru sa guérison possible.* - *Par moments, il donnait l'impression d'aller mieux.* - *Sur le moment* (Syn. sur le COUP), *je n'y ai pas cru ; par la suite, j'ai bien vu que c'était la vérité.*

— *Du moment* (Syn. Du JOUR) *où ils se sont connus, Jean et Sylvie ne se sont plus quittés.*

2) **Moment** désigne un ESPACE de temps de durée indéterminée, bref ou relativement long, mais senti comme transitoire. *En ce moment la mode est aux blousons de cuir* : pendant la période actuelle. - *C'est le bon moment pour acheter des actions en Bourse, mais il faut se dépêcher, ça ne va pas durer.* - *À mes moments perdus, je m'occupe de ma collection de timbres* : quand j'ai un peu de temps de libre.

— A humain *passé un long / bon moment* à B inf. *J'ai passé un long / bon moment à t'attendre.* - *Je passe de longs moments à classer mes timbres.*

— A humain *passé un bon / mauvais moment* : un **moment** agréable / désagréable. *Courage ! Ce n'est qu'un mauvais moment à passer.* - *Nous avons passé ensemble de très bons moments.* - *Nous venons de*

vivre un grand moment, un moment historique, inoubliable.

OSER, v. et COURAGE, n.m.

I. Pour oser entreprendre un tour du monde à la voile, il faut du courage.

1) A humain **OSE** B, inf. : il a le **COURAGE** de B ; il a du *courage*, montre du *courage*, fait preuve de *courage*, — si, concevant un grand projet qui l'enthousiasme, ou du moins le motive, il accepte de prendre des risques pour le réaliser, de courir des dangers, de se donner de la peine.
— si, se trouvant dans une situation soit dangereuse, soit simplement pénible ou ennuyeuse, qui exige de sa part un effort, il fait cet effort de bon cœur : il le fait **COURAGEUSEMENT**.
On admire généralement les *actes de courage* et les gens **COURAGEUX**. On les trouve admirables.
GR B est normalement exprimé par un infinitif. Exceptionnellement, il peut être exprimé par un nom abstrait. *Il faut avoir le courage de ses opinions.* - *Luc a osé une plaisanterie à l'égard de Marc.*

2) A peut se montrer **courageux**, dans une circonstance particulière où il a *bon moral*, se trouve en période d'optimisme, où le *courage* de faire ce qu'il a à faire, avec une certaine ardeur, lui est facile.
— Le *courage* peut aussi être un trait permanent de son caractère même s'il ne se manifeste qu'en certaines occasions. Dans ce cas, A a de la *force d'âme* (qui ne va pas forcément de pair avec la *force physique*). Cette force lui permet de réaliser ce qu'il a décidé de faire et pas seulement de le souhaiter. *Pourquoi Sylvie admire-t-elle Jean ? Parce qu'il est courageux.*

3) A n'a pas de *courage* ou **SE DÉCOURAGE**, s'il se laisse abattre par une circonstance défavorable : perd l'enthousiasme nécessaire pour *oser* et agir. C humain peut **L'ENCOURAGER**, pour l'aider à surmonter son **DÉCOURAGEMENT** : il essaye de lui (re)donner du *courage* par ses paroles d'**ENCOURAGEMENT**. *Sylvie encourage son fils à préparer plusieurs concours.*

II. Différentes sortes de courage.

1) *Les soldats ont le courage d'avancer sous le feu de l'ennemi* : A prend des risques importants à faire B, action ; B est vraiment dangereux et peut devenir douloureux, et même mortel.

2) A a du SANG-FROID : il n'a pas PEUR ou domine sa peur ; elle ne l'empêche pas d'agir ; il fait preuve de maîtrise de soi. *Au plus fort du combat, le capitaine conserve son sang-froid.*

3) A a de l'**AUDACE** ; il est **AUDACIEUX** : il *ose* prendre des risques pour faire, malgré les obstacles et l'incompréhension des autres, des choses extraordinaires. Il agit **AUDACIEUSEMENT**. On peut faire preuve d'*audace* dans n'importe quel domaine : à la guerre, certes, mais aussi en politique, en art, en économie, etc. *Les dissonances de Wagner paraissaient audacieuses à son époque.*

4) A est un **HÉROS** (f. une **HÉROÏNE**). Il fait preuve d'**HÉROÏSME**, il est **HÉROÏQUE** si, faisant preuve de beaucoup d'*audace* et d'un très grand *courage*, il accomplit une action très dangereuse, notamment à la guerre. - Il peut y avoir aussi des *héros* de la science, du travail.

5) Emplois affaiblis des mots ci-dessus.

— Les *héros* des mythologies : des demi-dieux, comme Hercule. - Le personnage principal d'une œuvre littéraire : *les héros / héroïnes de romans*. - A est *le héros du jour* : la personne dont tous les médias parlent en ce moment.

6) A est à la fois **courageux** et **PRUDENT**, il agit **PRUDEMMENT**, avec **PRUDENCE**, s'il fait son *devoir* en prenant non des *risques inutiles*, mais des *risques calculés*, en calculant ses chances de réussite. L'idéal de l'homme *courageux* est, à ses yeux, celui qui allie la force d'âme à la *prudence*.
— Ant. A est **IMPRUDENT**, commet des **IMPRUDENCES**, agit **IMPRUDEMMENT**.

7) A manifeste son *courage* en maîtrisant
— sa paresse ou sa fatigue. *Jean a le courage de se lever tous les matins à 6 heures.* - Il s'*arme de courage* pour sortir du lit et s'atteler à un travail difficile ou ennuyeux. *C'est un travailleur courageux.*
— sa timidité. *Luc, en pleine réunion du conseil d'administration, a eu le courage de contredire Marc.* - *Il a osé le contredire.*
— sa sensibilité. *Il faut parfois avoir le courage de punir ses enfants.* - *Jean n'a pas le courage de contrarier Sylvie.* - *Il faut oser regarder la réalité en face.*
Le verbe *oser* s'emploie dans plusieurs formules de politesse ou d'atténuation. *Marc est, si j'ose dire, un patron tyrannique mais j'ose espérer qu'il ne m'en voudra pas de la remarque que j'ai faite.*

PEUR, n.f. et CRAINDRE, v.

I. Sylvie a peur de l'orage. Elle craint que le vent n'abîme sa toiture.

1) A humain (ou animal) a (*grand, très*) **PEUR** de B, il **CRAINT** B : A ressent B comme un DANGER, quelque chose qui risque de lui faire du MAL et en éprouve une émotion plus ou moins violente ou du moins un sentiment pénible.
GR B peut être
— un nom (*l'orage*).
— un inf. *Sylvie a peur de rentrer chez elle sous la pluie.*
— *que* + phrase au subj. *Sylvie a peur que le vent ne détruise la toiture.*
A peut avoir *peur* de B pour un autre ou pour autre chose que lui-même. *Sylvie a peur du vent pour sa toiture.*

2) B fait *peur* à A. Syn. B est **EFFRAYANT**. Tout nom de B exprimant un danger peut être sujet de *faire peur*. *L'approche de l'orage, l'orage, la pluie, le vent, la foudre font peur à Sylvie.* - B peut être très grave (*la foudre*) ou ne pas l'être (*être mouillée par la pluie*). - B peut être déjà là, ou imminent : sur le point de se produire (*l'orage qui éclate*) ou simplement possible ou probable (*Il va y avoir de l'orage.* - *Le vent pourrait détruire la toiture*).

— Il peut s'agir aussi d'une disposition habituelle. *Sylvie a peur de l'orage* : de tout orage possible et imaginable.

3) C humain **RASSURE** A, lui dit *N'aie pas peur !* Il le tranquillise, le calme, lui rend confiance en l'avenir et en lui-même. C convainc A qu'il est en sécurité et qu'il n'a rien à **craindre**. *C'est rassurant, pense Marie, de pouvoir compter sur de bons amis.*

4) La *peur* fréquente ou habituelle : A est **PEUREUX** : il **S'EFFRAYE** ou **S'INQUIÈTE** souvent, et pour peu de chose. Syn. plus rare : il est **CRAINTIF**. A a un tempérament **INQUIET**. Syn. fam. il est **FROUSSARD, TROUILLARD**.

II. Au feu ! Sylvie prend peur. L'incendie la terrifie.

Le danger est grand, actuel ou imminent.

1) C humain **MENACE** A de B, inf. ou nom abstrait : par vengeance, ou pour en obtenir quelque, C tente de faire *peur* à A, en lui disant qu'il provoquera B, un malheur qu'il a le moyen de provoquer : si tu ne fais pas ce que j'exige de toi, je ferai B. *Luc a reçu des MENACES de mort.* - *Marc menace Éric de révéler à la police ce qu'il sait de son passé, s'il*

ne répare pas ses torts. - *Éric prend au sérieux les menaces de Marc qui était vraiment **MENAÇANT** : Marc est capable de mettre ses menaces à exécution.* - *Éric obéit sous la menace.*

— B, un malheur, une situation désagréable **menace** A : il y a une forte probabilité pour que B se réalise. *L'orage menace.* - *La misère nous menace.*

2) A prend **peur** (de B). Il change de couleur : il a une *peur bleue* (fam.), il est *blanc, pâle, vert de peur, mort de peur*. Il tremble de *peur*. — Syn. fam. A a la **FROUSSE**. - Syn. vulg. : A a la **TROUILLE**. - Ant. A garde son sang-froid.
— Si tout se passe bien, A *en est quitte pour la peur*. - Il a eu plus de peur que de mal.

3) B est **TERRIBLE** et **TERRIFIÉ, TERRORISÉ** A. A éprouve de la **TERREUR** : une **peur** très intense qui tend à le priver de ses moyens d'action. Il est *terrifié, terrorisé. L'éruption du volcan est terrible, TERRIFIANTE, EFFROYABLE. C'est la terreur dans les villages des alentours. Les habitants sont terrifiés, terrorisés.*
— Un **TERRORISTE** est un individu qui veut imposer sa politique en *terrorisant* les citoyens : en les **menaçant** de mort, en organisant des attentats, pour les *paralyser par la terreur*.
— La *Terreur* est le moment de l'histoire de France où le gouvernement révolutionnaire guillotinaient les opposants et même les simples suspects d'opposition.
— NB : L'adj. *terrible* s'emploie aussi dans des contextes où il n'est pas question de peur mais de malheur. *Marie vient de perdre son père, c'est terrible pour elle ! Elle est TERRIBLEMENT éprouvée.*
— Emploi affaibli : *Jeannot est un enfant terrible* : remuant, bruyant, désobéissant.

III. Luc a peur d'être licencié, il s'inquiète.

Le danger est réel mais n'est pas imminent.

1) Syn. A **crain**, syn. plus rare **REDOUTE**, que B phrase au subj., *crain* de B inf., ou *crain* B, nom : A s'attend à ce que B, un événement malheureux arrive ; B lui paraît possible et même probable. Il en éprouve un sentiment pénible. *Luc craint / redoute que son entreprise (ne) ferme / il craint d'être licencié ; il craint / redoute la fermeture de l'entreprise / un licenciement.* - Il éprouve de la **CRAINTE**. Syn. intensif : *il tremble que son entreprise ne ferme.* - *Mais son patron le rassure : Tout va bien ! Soyez sans crainte !*
— *Sylvie craint pour (la vie de) Luc : elle craint qu'il n'ait un accident mortel pendant sa traversée de l'Atlantique à la voile.*

2) A humain **crain** B humain : il reconnaît le pouvoir de B et n'oserait pas s'y opposer. *Marc sait se faire craindre de son personnel.* - *Son personnel le craint.* - *Il éprouve une crainte salutaire de le mécontenter.*
— La *crainte* peut très bien s'allier au respect et à l'estime, tandis que A a **peur** de B signifie simplement qu'il le juge dangereux, syn. intensif A **REDOUTE** B. Un *redoutable malfaiteur* est dangereux mais pas respectable.
— Fig. A concret **crain** B concret qui pourrait l'abîmer, lui faire du mal. *Les oranges craignent le froid.* - *Ce colis craint l'humidité.*

3) **GR** Loc. conj. ou prép. *de peur / crainte que / de...*
— Emploi comme conjonction : A fait D *de peur que* B / *de crainte que* B, phrase au subj. *Sylvie rentre ses géraniums de peur / crainte qu'ils ne gèlent* : pour qu'ils ne gèlent pas.
— Emploi prépositionnel : A fait D *de / par peur de* B ou *de / par crainte de* B, nom. *Sylvie rentre ses géraniums par peur / crainte de la gelée.*

4) A **crain** que la situation B de C ne s'aggrave, qu'il n'en résulte quelque malheur, ou, ne sachant rien concernant C, il *crain* d'apprendre un malheur B non précisé. *La montée du chômage est très INQUIÉTANTE ; Luc s'inquiète, est très inquiet de la montée du chômage : il éprouve de l'INQUIÉTUDE.*

POUSSER, v.

-**PULS-** : base savante d'origine latine servant à former des mots exprimant l'idée de *pousser*.

I. Le conducteur descend et pousse sa voiture en panne.

A pousse B concret.

1) A **POUSSE** B concret. A concret, doué de force, exerce sur B une pression qui provoque son déplacement ou tend à le provoquer si B résiste à sa **POUSSÉE**. *Le vent pousse le voilier vers le large.* - *Les vagues poussent les bateaux les uns contre les autres.*

— A exerce sur B une *poussée* qui peut être horizontale, oblique ou verticale. *Les grilles de la préfecture ont cédé sous la poussée de la foule.* - *Les plissements de terrain se forment sous la poussée des plaques géologiques.* - *Les arcs-boutants résistent à la poussée de la voûte.*

2) En langage scientifique et technique, une force créant un mouvement est une **IMPULSION**. - *De l'air PULSÉ* peut être utilisé pour chauffer les appartements. - La **PROPULSION** est la production d'une force qui assure le déplacement d'un mobile, au moyen d'un engin appelé **PROPULSEUR** qui **PROPULSE**, par ex. un sous-marin, une fusée, une torpille.

— Le **CŒUR** des êtres vivants est un organe de *propulsion* qui fonctionne comme une pompe à chacun de ses **BATEMENTS** ou **PULSATIONS**. Le **POULS** est le battement régulier d'une artère, produit par les augmentations de la pression sanguine à chaque contraction du cœur ; il est sensible au toucher à l'artère du poignet. - *Le médecin tâte le pouls du malade ; il compte les pulsations à la minute ; il sent s'il est régulier, normal, lent, rapide, irrégulier.*

3) A humain **pousse** volontairement B concret pour le déplacer vers l'avant et accompagne B dans son mouvement vers un but C (pas nécessairement exprimé). A est placé derrière B ; si A était placé devant B, il le tirerait. - Certains objets, destinés à en transporter d'autres sont faits pour être *poussés* à bras :

— une **POUSSETTE** légère, pour transporter un bébé assis.

— NB : Contrairement à l'étymologie, un **POUSSE-POUSSE**, légère voiture à une place utilisée jadis en Extrême-Orient, est tirée à bras d'homme et non *poussée*.

— Fig. B est inerte et totalement soumis, dans ses déplacements à la volonté de A, d'où la loc. B humain agit *à la va comme je te pousse* : sans réfléchir, n'importe comment.

— Fam. *Jean pousse le bouchon trop loin*, abrégé en *il pousse un peu* : il exagère.

4) A humain **pousse** B en lui faisant faire un mouvement sur place. A *pousse* la porte, les volets : il les fait tourner sur leurs gonds en les écartant de sa personne. S'il les fait tourner en les ramenant vers lui, il les tire.

— A *pousse* B, ou *pousse sur* B, un bouton pour déclencher un mécanisme : il lui imprime un mouvement de ressort en **APPUYANT** dessus.

5) A humain **pousse** B humain. *Paul est distrait ; Jean le pousse du coude pour attirer son attention.* - *Les enfants s'amusent dans la cour, se battent, se poussent* : pour se faire tomber. - *Max pousse dehors un démarcheur venu l'importuner à domicile* : il le fait sortir.

— S'il s'agit d'un occupant sans droit, d'un locataire insolvable, A l'**EXPULSE**. **L'EXPULSION** des locataires mauvais payeurs est interdite pendant les mois d'hiver.

— Dans un local restreint, A *pousse* B *contre* une paroi qui est le terme du mouvement, en général dans l'intention de faire de la place. - C'est

notamment le cas lorsqu'une foule de gens veulent entrer ensemble dans un local trop petit ou sortir ensemble par une issue trop étroite. *Dans le métro aux heures de pointe, les voyageurs poussent* (B est sous-entendu) *pour monter dans le wagon.* - *Ne poussez pas ! crie une dame pressée contre la paroi du fond, qui peut à peine respirer.*

— Emploi pr. A se **pousse** : *Pierre se pousse pour faire de la place à Marie* : il se déplace de quelques centimètres.

6) A animé **pousse** B qu'il veut faire sortir hors de lui-même.

— Il ÉMET un son. *Le chat enfermé pousse des miaulements furieux.* - A humain *pousse un cri de peur, de stupeur d'étonnement, de joie, un ouf ! de soulagement, un soupir de satisfaction, de regret.* - *Lorsque Max est en colère, il pousse une gueulante* (argot). - *À la fin des repas de famille, l'oncle Paul pousse la chansonnette.*

— A **pousse** (sans complément exprimé) : il est le siège de contractions abdominales destinées à **expulser** une selle, ou l'enfant lors de l'accouchement.

— A est **POUSSIF**, il respire mal, fait des efforts pour respirer.

7) A humain **REPOUSSE** B.

— il **pousse** B loin de lui. *Jean n'a plus faim : il repousse son assiette.*

— il **pousse** en sens contraire B qui s'était approché de lui ; il le **pousse** en arrière, le fait reculer. - *Le général vainqueur repousse l'ennemi, ses assauts, ses attaques.*

— A **repousse** B dans le temps : il le REMET à plus tard. *Jean a repoussé d'une dizaine de jours son rendez-vous avec Max.*

8) Fig. A humain **pousse** B abstrait pour aller plus loin, pour atteindre un but.

— le but est un lieu. *Les soldats poussent une reconnaissance jusque derrière la colline, pour voir si l'ennemi s'y trouve.* - *Si on poussait (une pointe) jusqu'à Paris ? Qu'en dis-tu ? Ce n'est pas loin.*

— le but est abstrait. *Le policier pousse son enquête jusqu'à son terme.* - *Jeannot pousse ses études jusqu'au baccalauréat.* - *En poussant le raisonnement plus loin, on découvre qu'on s'est trompé.* - *À la salle des ventes, il faut pousser les enchères* : faire monter les prix. - *Comme il pleuvait, Jean a poussé la bonté jusqu'à nous raccompagner en voiture.*

II. Jean pousse Jeannot à travailler pendant les vacances.

1) A humain **pousse** B humain à faire C ; il fait **PRESSION** sur sa volonté ; il l'INFLUENCE en vue d'un résultat C. Mais il est possible que B **repousse** les conseils, les tentatives de A. - *Jean pousse son fils à chercher un emploi pour les vacances.* - *Le parti des « faucons » pousse le pays à la guerre.* - *Jean a poussé Marie dans les bras de Paul* : il a cherché à faire naître entre eux une relation amoureuse. - Un commerçant qui cherche à écouler sa marchandise **pousse à la consommation**. - A **pousse à la roue** : il soutient quelqu'un dans son effort, aide une situation à évoluer jusqu'à son terme.

— A **pousse** B, sans précision de but : il l'incite à **PROGRESSER**. *Cet enfant a de bonnes dispositions pour le sport, il faut le pousser.*

— A humain ou abstrait **donne une impulsion** à B abstrait : il le fait progresser. *Le développement de l'hôtellerie dans la région a donné une impulsion au tourisme.*

— A humain obtient un certain résultat, il **pousse à bout** B : il le harcèle jusqu'à un point où B ne peut plus le supporter. - Dans une discussion, à coups d'arguments il **pousse dans ses derniers retranchements** son interlocuteur et obtient gain de cause.

— A abstrait aboutit à une conséquence. *L'orage nous pousse à rentrer.* - *La peur pousse à s'enfuir.*

2) A est un instinct qui **pousse** B humain à adopter certaines attitudes. B cède à ses **impulsions** : colère, désir incontrôlé ; il ne réfléchit pas : il est **IMPULSIF** (adj.) ; c'est un **impulsif**.

— Devant un objet extrêmement laid, sale, malodorant, il éprouve de la **RÉPULSION**, syn. du DÉGOUT ; il trouve cet objet **REPOUSSANT**.

3) En langage psychanalytique, des **PULSIONS** généralement inconscientes dirigent l'activité des individus B, notamment les **pulsions sexuelles**, la **pulsion de mort**.

III. Les champignons poussent dans les bois.

1) A végétal **pousse**. De sa racine jusqu'à son extrémité supérieure, il exerce à travers le sol une poussée verticale, de haut en bas ; il CROÎT, GRANDIT, se développe.

— Les blés, l'herbe **poussent**. - *Les soucis sont des fleurs qui poussent comme du chiendent.*

— Les feuilles, tombées en automne, **repoussent** au printemps. - Le gazon tondu **repousse**.

— Une **POUSSE** de châtaignier. - Une *jeune pousse*. - Des *pousses* de bambou, de soja.

2) Par analogie avec les végétaux, un enfant **pousse** (fam.) : il grandit ; il **pousse comme un champignon** : il grandit très vite. - Les cheveux, les ongles, les poils, la barbe **poussent** et quand on les coupe, ils **repoussent**. - *Max laisse pousser / repousser sa barbe.* - *Ce bébé pleure parce que ses dents poussent.*

— Une **poussée** de A, phénomène pathologique : son développement rapide, généralement suivi d'une retombée : *une poussée de fièvre, d'eczéma, d'urticaire.*

— Fig. *Jean ne manque pas d'idées, il lui en pousse de nouvelles tous les jours* : elles naissent, GERMENT dans son esprit. *À l'idée d'aller rejoindre Paul, Marie se sent pousser des ailes* : elle est pleine d'entrain pour faire au plus vite ce qu'elle désire.

PRÉSENT, ABSENT, adj. qual., et PRÉSENTER, v.

Voir aussi **représenter** dans l'article IMAGE.

I. Tous les élèves sont présents ; il n'y a pas d'absent.

A est **présent** dans l'ESPACE et dans le TEMPS.

1) Un locuteur dit que A humain est **PRÉSENT** s'il se trouve dans le même lieu que lui au moment où il parle (ou bien dans le lieu dont il parle) et où il est important que A se trouve, pour lui-même et pour d'autres. *Les élèves présents vont passer une visite médicale.* - *Je vais faire l'appel de vos noms et vous répondrez : Présent !* (La réponse : *Présent !* signifie « je suis dans ce lieu », mais peut aussi suggérer « je suis prêt à faire ce que vous me demanderez »).

— *Jean est présent à B, lieu, à / lors de B, événement, circonstance particulière.* *Jean était présent au procès d'Éric* : il était au palais de justice, lors de ce procès. - Syn. *être là.* *Jean était là, lors du procès d'Éric.* (L'adverbe *là* exclut ou rend difficile l'emploi d'un autre complément de lieu).

— A concret est **présent en / dans** B. *Le pétrole est présent dans le sous-sol de la Mazovie.*

2) Ant. Un locuteur dit que A humain est **ABSENT** s'il ne se trouve pas dans le même lieu que lui au moment où il parle (ou dans le lieu dont il parle) et où il serait important qu'il soit, pour lui-même ou pour d'autres. *Les élèves absents seront convoqués dans une semaine.* - *A est absent de B, lieu, lors de B, événement, circonstance particulière.* *Luc était absent du palais de justice lors du procès d'Éric.* - Syn. *Au procès d'Éric, il n'était pas là.* Il ne s'y est pas **PRÉSENTÉ**. - Si A QUITTE pour un certain temps un endroit où il était **présent**, il **S'ABSENTE** ; s'il n'est pas là, alors qu'il devrait y être, il MANQUE.

— A concret est **absent de** B. *Nous avons prospecté en vain : le pétrole est absent de ce sous-sol.*

3) Emploi nominal des adj. **présent** et **absent** : dans une assemblée on compte les **présents** pour voir s'ils sont suffisamment nombreux, ou s'il y

a trop d'*absents*. - **PR** *Les absents ont toujours tort* : parce qu'ils ne peuvent pas participer à des décisions importantes. Ils ne peuvent pas défendre leurs intérêts et on leur attribue la responsabilité de toutes les fautes.

4) La **PRÉSENCE** de A humain peut être non seulement le fait qu'il se trouve en un certain lieu, mais aussi le rôle plus ou moins important qu'il y joue. *La présence de Jean au procès d'Éric a été un réconfort pour lui et l'ABSENCE de Luc a été très remarquée.*

— A a de la *présence* : il attire l'attention sur lui, intéresse les gens. *Un bon acteur doit avoir de la présence.*

— A fait acte de *présence* : il est là par obligation, mais sans intention d'agir ni de rester longtemps. - *La feuille de présence* est le papier où les **présents** à une réunion ÉMARGENT : signent en marge de leur nom. - *un jeton de présence* : la rétribution de chaque membre *présent* aux assemblées de certaines sociétés.

— *En présence de A* (sans article), ant. *en l'absence de A* (avec article). *Le juge d'instruction a mis en présence l'un de l'autre deux témoins qui affirmaient des choses contradictoires* : l'un en face de l'autre dans le même lieu. - *Le procès d'Éric s'est déroulé en présence de Jean / en sa présence mais en l'absence de Luc / en son absence.*

— La *présence / L'absence* de A concret en B. *On a détecté la présence de pétrole dans le sous-sol de la Mazovie. - L'absence de pétrole est un handicap pour le pays voisin.*

5) A humain peut être physiquement **présent** dans le lieu où il est important qu'il soit, et psychiquement **absent**. En esprit, il est ailleurs. On peut dire qu'il est *absent* ou, familièrement, qu'il est *dans la lune*. Si au contraire on veut préciser qu'il est attentif on peut dire qu'il est (*très*) *présent à ce qui se passe*. Syn. *il y est*. Quand on veut s'assurer que quelqu'un vous écoute attentivement et vous comprend, on peut lui demander familièrement : *Tu y es ?* et l'autre répond : *Mais oui, j'y suis !* ou *Non, je n'y étais pas ! Vas-y, maintenant, j'y suis !*

— *Jean a des absences* : il y a des moments où il oublie des choses importantes, où il ne fait plus attention à ce qui se passe.

II. Lucie vit dans le **présent**, sans regretter le passé ni songer à l'avenir.

A est *présent* dans le temps. L'emploi de *absent* est ici impossible.

1) Le **présent** (nom) : le moment, la période où nous vivons. AUJOURD'HUI nous sommes dans le *présent*. - hier, dans le passé. - demain, dans l'avenir.

— à *présent*, syn. MAINTENANT. *J'ai eu un travail fou toute la journée. À présent je me repose.* - à *présent que*, conj. : maintenant que. *À présent que j'ai fini mon travail, je me repose.*

— Cette période peut être plus ou moins longue et varier de l'instant *présent* à un nombre indéterminé d'années entre deux événements majeurs. *Lucie vit dans le présent, oubliant le passé et sans se soucier de l'avenir.* - *Avant leur mariage, Jean et Sylvie ont eu des hauts et des bas, mais à présent ils sont heureux. Leur bonheur présent paraît stable.*

— En grammaire, le temps verbal appelé *présent de l'indicatif* signifie que le processus verbal est concomitant au moment de son emploi ; il s'oppose au passé et au futur. Mais il existe un *présent de vérité générale* ayant une sorte de caractère d'éternité, tel que « *Deux et deux font quatre* » et un *présent historique* utilisé pour raconter les faits passés de façon vivante. *En 1515, François I^{er} remporte la victoire à Marignan.*

2) A abstrait est **présent**. *Les circonstances présentes* : celles dans lesquelles nous nous trouvons au moment pris pour repère. - *Le présent récit* : le récit que moi, écrivain, suis en train d'écrire, ou que toi, lecteur, es en train de lire (même s'il y a un grand espace de temps entre l'écriture et la lecture de ce récit).

— B humain a de la *présence d'esprit* : dès qu'une difficulté se présente, il a tout de suite la bonne idée qui lui permet de la surmonter.

— A est un événement mémorisé ou imaginé, vécu comme s'il était réel. *Le mariage de Jean et de Sylvie est présent à ma mémoire : je m'en*

rappelle tous les détails. - *Je me* REPRÉSENTE *ce qu'a pu être Versailles au temps de Louis XIV.*

3) Ce qui est conforme aux goûts, aux savoirs et aux aspirations des gens du temps **présent**, syn. de *notre temps*, de *ce temps*, est **MODERNE**. *Il faut être moderne*, syn. *vivre avec son temps* ! - À notre époque, on profite de toutes les avancées de la science et des techniques *modernes* et du *confort moderne*. - *Nous avons MODERNISÉ notre vieille maison en y installant le chauffage central.* - La **MODERNITÉ** en art ne plait pas à tous les publics.

— On appelle aussi *moderne* ce qui n'est pas ANTIQUE ou ANCIEN. *La querelle des anciens et des modernes au XVII^e s.* opposait les admirateurs inconditionnels des écrivains de l'antiquité à ceux qui estimaient que les *modernes* les valaient bien et même les dépassaient. Le *français moderne* n'est plus de l'*ancien français*, mais enfin, on écrit en français *moderne* depuis plusieurs siècles, à la différence du français CONTEMPORAIN qui est celui de notre époque en un sens plus restreint.

III. Jean présente Julie à Marc.

A, B et C sont humains ; A présente B à C.

1) A **présente** B à C : A désigne l'un à l'autre B et C, les met en **présence** l'un de l'autre, et les identifie afin que désormais ils se connaissent. *A fait les PRÉSENTATIONS. Marc, je te présente Julie, ma cousine, qui travaille à la poste. Julie, je te présente mon ami Marc, patron de son entreprise.* - Sans cela, B peut se trouver embarrassé. *Cela me gêne d'aller parler à ce monsieur qui ne m'a pas été présenté.* - Mais B peut se *présenter* lui-même à une personne inconnue. *Julie est allée se présenter à ses nouveaux voisins.* - « *Je me présente : Julie Dufour, votre nouvelle voisine* ».

— A se *présente* (à C non exprimé) en un lieu précis : il fait en sorte d'y être **présent**. *Éric doit se présenter au palais de justice mardi à 15 h.*

2) A **présente** B (à C non exprimé, des électeurs, un jury) à une compétition : il désigne B comme capable et digne de l'emporter dans cette compétition ; B est le CANDIDAT de A. *Le Parti des Réformateurs présente Luc aux élections* : il appuie sa CANDIDATURE devant les électeurs. - *Luc se présente aux élections contre Max* : tous deux sont candidats à la même charge.

3) A **présente** des personnes qu'il juge **PRÉSENTABLES**, dont le comportement lui paraît convenable à la situation. B est *présentable* s'il peut se *présenter* tel qu'il est, faire acte de **présence**, dans une certaine situation. *Tu ne vas pas te mettre à table comme ça, Jeannot, tu n'es pas présentable, va te peigner et te laver les mains.*

— *Jean se présente bien*, syn. fam. *il présente bien*, syn. *il a une bonne présentation* : il se fait remarquer (d'un C quelconque) par son élégance, ses bonnes manières.

— A, au moment de sa naissance, *se présente bien*, dit C, la sage-femme : il est dans une bonne position, pour l'accouchement.

IV. L'hôtelier présente la note à son client.

A humain présente B non humain à C humain.

1) A **présente** B concret à C : le lui MONTRE. A montre B à C parce que C l'a demandé, ou parce que c'est un usage obligatoire. *Le voyageur présente son billet de chemin de fer au contrôleur.* - Au cours d'un repas, on *présente* les plats aux convives pour qu'ils se servent - A militaire *présente les armes* à un supérieur. - *L'hôtelier présente la note à son client* : le paiement n'est pas facultatif et l'emploi du verbe *présenter* est affaire de politesse.

— A *présente* B à C sans que C puisse le voir : il en parle en donnant quelques explications. *Le chroniqueur présente quelques nouveaux romans dans une émission de radio.*

2) B est **présentable**. *Je ne peux pas présenter ce gâteau à table, il est brûlé, il n'est pas présentable.* - La **présentation** de B est l'art de lui donner une belle APPARENCE. *Le professeur n'accepte pas les*

devoirs mal présentés. Syn. : le CONDITIONNEMENT des produits du commerce, syn. leur EMBALLAGE, plus ou moins attrayant, est important pour les ventes.

3) B est un spectacle, une exposition, C un public non mentionné. *Le dompteur présente ses tigres.* - *Le réalisateur présente son nouveau film, le couturier sa collection de mode.* - *Marie aime assister aux présentations de mode.* - La personne qui présente une émission de télévision est un PRÉSENTATEUR (fém. présentatrice).

4) B est abstrait. *Jean présente ses idées sous un jour très séduisant.* - *L'avocat présente habilement la défense de son client.* - *Luc présente sa candidature aux élections municipales.*

— Formules de politesse un peu cérémonieuses. *Jean présente ses condoléances à Julie qui vient de perdre sa mère.* - *Il présente ses vœux à tous ses amis au Jour de l'An.* - *Max présente ses hommages à Madame Dupont.*

V. Cet appartement présente beaucoup d'avantages.

A non humain présente B non humain (pour un C humain, rarement exprimé).

1) A et B, partie de A, facilement observable, sont concrets : B est présent en A, syn. IL Y A B en A, syn. B EST en A. *Le chemin présente des trous et des bosses.* - C est la personne qui constate la présence de B en A.

— Syn. A OFFRE B, quand B est considéré comme bon. *La côte bretonne présente l'offre de nombreux ports naturels.* - *Tout au long de la côte bretonne, il y a de nombreux ports naturels, de nombreux ports naturels se présentent, s'offrent aux plaisanciers.*

— A est concret, B abstrait ou A et B sont abstraits. *Notre appartement présente beaucoup d'avantages :* on constate, à l'usage, qu'il rend la vie facile et agréable. - *Les deux solutions présentent des différences importantes, mais toutes les deux présentent de l'intérêt :* il y a des différences importantes entre les deux solutions, mais toutes les deux sont intéressantes.

2) A abstrait se présente : A devient présent dans le temps, à un certain moment. *Quand on pense à Sylvie, c'est le mot « charme » qui se présente à l'esprit.* - *Quand une occasion se présente, il faut la saisir.* - *Aimeriez-vous être embauché par Marc ? Si ça se présente, certainement.* - *Luc et Éric sont en procès, l'affaire se présente bien pour Luc, mal pour Éric.*



RANGER, v.

I. Max avait bien rangé ses papiers, mais Léa les a tous dérangés.

1) A humain RANGE des B qui étaient en DÉSORDRE. Il les sépare, par catégories, ceux qui ont les mêmes qualités ou caractéristiques. Quand il trouve un nouvel élément qui présente ces caractéristiques, il le range parmi les autres B de même catégorie, le met au RANG / au nombre de ces autres B qui peuvent être de toutes sortes, concrets, humains, abstraits. *Il faut ranger ce réalisateur au nombre des cinéastes de la Nouvelle Vague.*

2) A humain range des B concrets dans un lieu C. Ces B peuvent être des papiers, documents, fiches, photos, vêtements, objets divers, affaires personnelles, CLASSÉS en fonction d'un critère de RANGEMENT : leur contenu, leur forme, leur date, leur couleur, etc., pour pouvoir les retrouver facilement en cas de besoin. Il les PLACE, selon ce classement, dans ou sur C, un meuble de rangement (dans une armoire, une commode, un PLACARD, un secrétaire, sur des étagères, des rayons), dans un tiroir, un classeur ou une chemise, une boîte ou un carton, etc. -

A fait du rangement : il consacre un certain temps à mettre en ORDRE des objets qui étaient jusque là en désordre.

— A REMISE B dans une REMISE, pièce spécialement consacrée au rangement d'objets divers encombrants, notamment de matériel agricole.

— A range le lieu C : il y met de l'ordre, y fait du rangement. *Jeannot s'est enfin décidé à ranger sa chambre.*

— Ant. A DÉRANGE les B, ses affaires ou celles de quelqu'un d'autre : il met les B en désordre, les décline, les met sens dessus dessous. *En fouillant dans ma chambre, les cambrioleurs ont dérangé toutes mes affaires.*

3) Un rang / Une RANGÉE de B concrets est une suite de B indifférenciés disposés sur une ligne droite à intervalles réguliers. Il y a autant de rangs (ou rangées) parallèles que le nombre de B l'exige.

— Dans les jardins potagers, les plants de légumes sont disposés en rangs : deux rangs de salade, trois rangs de haricots, etc. De même, on parle d'un rang (de mailles) dans un ouvrage de tricot.

— Les allées d'une propriété sont souvent bordées de deux rangées d'arbres, et la plupart des rues de deux rangées de maisons.

4) Emplois pr.

— Des B humains se rangent par six, par dix, etc. : ils se mettent en rangs, constituent des rangs de six ou dix individus. Notamment les soldats de deux armées ennemies qui se livrent une bataille rangée. (Voir 5 ci-après).

— B se range pour laisser passer D, il s'écarte du chemin de D.

— Fig. B se range sous l'autorité / la bannière de A humain : B choisit le camp de A, se rallie à A ; également, B se range à l'avis de A : il adopte le point de vue de A.

— B se range : après avoir mené pendant quelques années une vie agitée, B adopte un genre de vie plus sage, plus raisonnable ; il mène une vie rangée, c'est un homme / une femme rangé(e).

5) Dans l'ARMÉE, les soldats sont régulièrement amenés à se présenter en rangs devant leurs officiers, au point que « le rang » signifie les hommes de TROUPE, les simples soldats, d'où un officier sorti du rang : un simple soldat devenu officier par ses mérites, et non par des études dans une école militaire. - Par opposition à une FILE où des B sont les uns derrière les autres, dans un rang, les B sont les uns à côté des autres. Dans un défilé militaire, chaque soldat est donc à la fois dans une file et dans un rang.

— Fig. B humain rentre dans le rang : il accepte la discipline d'un groupe et renonce à son statut privilégié, il s'aligne sur les autres, aligne sa conduite sur celle des autres. - B se met sur les rangs : il rejoint les divers candidats à un poste ou à une fonction.

— Par extension : dans certaines écoles, par imitation des comportements militaires, on demande aux élèves de se mettre en rangs dans la cour et de faire silence dans les rangs avant d'entrer en classe.

II. Max et Léa ont bien arrangé leur maison.

1) A humain ARRANGE B lieu (appartement, chambre, maison, bureau) : il y met un ordre satisfaisant, l'embellit, le décore, le rend plus fonctionnel, l'aménage, fait des aménagements, dispose le mobilier d'une autre façon. *Ces jeunes mariés ont bien arrangé leur maison.*

— A arrange des fleurs pour que le bouquet soit plus beau, les meubles de son appartement pour que leur disposition soit plus utile et plus agréable.

2) A humain arrange B texte : il remanie son texte, le retouche, refait ses phrases, choisit d'autres mots, pour rendre son texte plus compréhensible ou plus beau.

— Les B, idées ou pensées de A, s'arrangent dans sa tête : elles s'ordonnent de façon plus rationnelle.

III. Mon téléphone était en dérangement mais un réparateur est venu l'arranger.

1) A humain **arrange** un B concret qui était **dérangé** ou en **DÉRANGEMENT** qui ne fonctionnait plus ou marchait mal : A, **RÉPARATEUR**, fait une **RÉPARATION** ; il **arrange**, syn. **RÉPARE**, B appareil, machine, système (téléphonique, informatique, électrique), serrure, etc., à condition que B ne soit pas devenu **IRRÉPARABLE**.

— A, **DÉPANNÉUR**, spécialiste du **DÉPANNAGE** automobile, **répare** les voitures tombées en **PANNE**, il **DÉPANNE** les automobilistes.

— Emploi pr. à sens passif, B concret *peut s'arranger* : B peut être réparé.

— A **arrange** B abstrait, ça, l'affaire, le problème de C humain : A **RÈGLE** le problème de C, lui trouve une solution.

— B abstrait (*ça*) *s'arrange* : les choses vont mieux, la situation **S'AMÉLIORE**. *Ne vous inquiétez pas, ça va s'arranger.* - *À la fin, tout s'arrange.* - *Le temps s'arrange* : le temps s'améliore, le soleil revient, il cesse de pleuvoir, il fait moins froid, etc. Ant. *Le temps ne s'arrange pas* : il continue à faire mauvais, et il fait même encore plus mauvais.

2) A humain **arrange** B, sa coiffure, sa toilette, A *s'arrange* : il **arrange** sa toilette, il se peigne, se brosse, *se fait beau*.

— A **arrange** B humain, syn. A lui **arrange le portrait** (ironique et fam.), lui **casse la figure** (fam.) : A frappe B au visage et lui donne de tels coups que le visage de B est déformé. - Emploi pr. *En tombant, Max s'est bien arrangé !*

— A *ne s'arrange pas* (en vieillissant, avec le temps) (fam.) : A ne s'améliore pas, *n'acquiert pas* de qualités, et ses défauts s'accroissent.

— C humain a B, *l'esprit / l'estomac dérangé* : B est **DÉRÉGLÉ**, en mauvais état de fonctionnement. C pense mal ou digère mal. - Fam. C *est un peu dérangé* : C n'a plus toute sa tête, toute sa raison, il est un peu FOU.

3) A humain **arrange** B abstrait (voyage, rencontre, rendez-vous, entrevue) dans l'intérêt de C humain : non sans quelque difficulté, A **ORGANISE** B, le **PRÉPARE**, le met sur pied. *La secrétaire du directeur a finalement réussi à m'arranger un rendez-vous avec lui.*

IV. Entre amis, on peut toujours s'arranger. - Ça vous dérange si je fume ?

1) A humain *s'arrange*, trouve un **ARRANGEMENT** avec B humain (au sujet de C affaire ou problème), ou A et B *s'arrangent*, se mettent d'**ACCORD** pour régler C le mieux possible. C'est d'autant plus facile si A est **ARRANGEANT** (avec B) et réciproquement, si A et B se facilitent mutuellement les choses. *Entre amis, on peut toujours s'arranger.*

2) A humain **dérange** B humain : A **DISTRAIT** B, cause du **dérangement**, fait du bruit, lui parle, etc. *Je vous dérange si je fume ?*

— A est **DÉRANGEANT** (pour B) : A a un comportement qui **TROUBLE**, **GÈNE**, **EMBARRASSE** B, provoque un malaise chez B. B est **dérangé** par A.

3) *Ça arrange* B humain *que* + phrase au subj. : ça lui facilite les choses, c'est mieux pour lui, ça lui convient mieux (qu'une autre possibilité rarement exprimée). *Ça m'arrange que tu viennes samedi (plutôt qu'un autre jour).*

— *Ça dérange* B humain *que* + phrase au subj., ou, par euphémisme poli, *Ça n'arrange pas vraiment* B *que* + phrase au subj. : ça le **GÈNE**, l'**EMBARRASSE**, lui complique la vie, lui pose un problème. *Ça te dérange que je passe te voir ce soir ? - Je ne peux pas dire que ça me dérange mais ça ne m'arrange pas vraiment.* - *Ça vous dérange si je fume ?*

V. Je vais m'arranger. Ne vous dérangez pas !

1) A humain *s'arrange* pour faire B : il trouve lui-même une solution (pour faire B), il **SE DÉBROUILLE**. - A est un **DÉBROUILLARD** : il trouve toujours une solution à tout, il *s'en sort* toujours.

— A humain *s'arrange de* B abstrait : il *fait avec* (fam.), il **S'en ACCOMMODE**, il agit comme si B n'était pas un réel problème.

2) A humain *se dérange* pour B : il interrompt ses propres activités pour s'occuper de B, il fait des **EFFORTS** pour régler B abstrait ou pour aider B humain qui n'arrive pas à *s'en sortir* tout seul, il *se donne de la PEINE* pour B, est **SERVIALE**. - A (ne) *se dérange* (pas) : il adopte la conduite opposée. Courant à la forme négative de l'impératif : *Ne te dérange pas ! Ne vous dérangez pas !*

SOLIDE, adj. qual. et RÉSISTER, v.

A est **solide** quand il **résiste** à un B fort.

I. Des chaussures solides résistent longtemps à l'usure.

1) A concret est **SOLIDE**, a de la **SOLIDITÉ** s'il est assez **DUR** (dans le cas de **solides rigides**) ou s'il est assez **FORT**, **RÉSISTANT** (en cas de **solides flexibles**) pour **RÉSISTER** à des pressions extérieures importantes, telles que l'usure ou les efforts d'un B qui le coupe avec difficulté, et, qui a du mal à le casser, s'il est dur, ou à le rompre, s'il est flexible, ou à le déchirer s'il est souple. *Des vêtements solides sont faits d'une étoffe solide*, syn. *résistante*, **INUSABLE**.

— *Pour emballer ces marchandises, il faut du carton solide*, syn. *fort*, ant. *du carton léger*.

— Les savants étudient *la physique des solides*, en particulier leur **RÉSISTANCE** à diverses conditions extérieures.

2) L'état **solide** est un des trois états de la matière. Un **solide** a une certaine forme. Chaque grain de **POUDRE** a sa petite forme.

— Un **solide** peut être dur (comme une pierre) ou **POUDREUX** comme de la poussière.

— B peut *réduire en poudre* les A **solides** ou les faire fondre, syn. les liquéfier, en les chauffant plus ou moins. Inversement, on peut **SOLIDIFIER** un liquide. *En gelant, l'eau se solidifie*.

II. La maison n'a pas résisté au tremblement de terre.

1) A concret est **solide** s'il est **SOLIDEMENT** fixé à B, un support fixe, s'il est établi sur une base ferme, notamment un sol dur et plat, et s'il ne risque pas de s'en détacher ou de tomber. *Le balcon est solide ; il tient bien au mur ; on peut s'y appuyer sans crainte de tomber, il résiste*.

2) Ant. Le support ou l'objet supporté manquent de fixité. *Il faut CONSOLIDER ces maisons* : les rendre provisoirement plus **solides**.

3) A est abstrait : *L'avocat d'Éric fournit des preuves solides de son innocence.* - *Marc a de solides connaissances en économie et des qualités solides.* - *La thèse de Léa, c'est du solide* (ant. **LÉGER**, **SUPERFICIEL**).

III. Jean est solide.

A, humain ou qualité d'un humain, est **solide**.

1) Au point de vue physique : A *est solide comme un roc*, syn. **résistant**, parce qu'il **résiste** à la fatigue et aux maladies ; il a de la **résistance**. - *Il a un solide appétit, un solide coup de poing, une poigne solide*.

2) Fig. Au point de vue psychique, A *a la tête solide* : il **résiste** à toutes sortes de tracas. Il *a un jugement solide* : il est rare qu'il se trompe.

— A satisfait ses désirs et ses envies. Il *ne se refuse rien*. - Ou bien, au contraire, il **résiste à la tentation**. Mais parfois les tentations paraissent **IRRÉSISTIBLES** à A ; il dit : *c'est plus fort que moi, je ne peux pas m'en empêcher*.

— Au point de vue financier, A a les reins solides s'il a des placements assez diversifiés pour se tirer d'affaire en toutes sortes de circonstances.

3) A et B humains sont **SOLIDAIRES** : ils s'entraident, s'unissent pour être plus forts, se défendent l'un l'autre, *ne font qu'un*. Ils sont liés par des intérêts communs ; la cause des uns est aussi celle des autres. Il y a entre eux une **SOLIDARITÉ** de classe, une *solidarité* professionnelle ; ils agissent **SOLIDAIREMENT**. - A, médecin, va soigner les victimes de guerres lointaines *par solidarité* ; il **SE SOLIDARISE** avec les victimes de ces guerres.

4) Au point de vue politique : dans certaines circonstances, A est capable de **résister** à la tyrannie, d'*entrer en résistance*, de *faire de la résistance* ; c'est un **résistant**. Pendant la deuxième guerre mondiale, en entrant dans la *Résistance*, les *Résistants ont dit « non »* aux nazis et à la Collaboration.

TIRER, v.

-TRACT-, TRAIT- : bases respectivement savante et populaire remontant au même verbe latin que *traire*, et servant à former des mots exprimant l'idée de *tirer*.

NB : - Le verbe *tirer* a supplanté le verbe *traire* très vivant en ancien français, qui ne subsiste plus que dans l'emploi signalé en II.2. Les dérivés de *traire* sont quant à eux très vivants.

- De la même famille morphologique, voir l'article RETIRER et *soustraire* dans l'article NOMBRE.

I. Généralités.

Le verbe **TIRER** exprime divers mouvements dont A est l'agent. Quand ces mouvements lui demandent un effort continu pendant un certain laps de temps, on parle d'un mouvement de **TRACTION** qui peut être vertical, horizontal ou oblique.

1) A fait subir à B un mouvement en direction de sa propre personne. C'est ce qu'il fait, par exemple, lorsqu'il ouvre un **TIROIR**. B résiste, au moins pendant un certain temps, aux efforts de A. Lorsqu'il fait le mouvement inverse, il **POUSSE** B.

— C'est aussi le geste du **TIREUR à l'arc** qui **tire** vers lui la corde avant de lâcher sa flèche. C'est là l'origine du verbe *tirer* employé en parlant d'une arme à feu, qui, aujourd'hui, coupé de son étymologie, exprime un mouvement en sens contraire !

2) A, placé devant B, le traîne ou l'entraîne : c'est ce que fait un cheval qui **tire** une voiture avec effort.

3) A **tire sur** B : il le tend ou parfois l'étend, l'allonge, l'**ÉTIRE**, avec un certain effort, si B est suffisamment élastique.

4) **tirer** s'emploie aussi comme synonyme de RETIRER ; dans ce cas, il s'agit d'**EXTRACTION** et pas – ou pas nécessairement – de **traction**.

5) **tirer** s'emploie aussi, au propre ou au figuré, pour exprimer des mouvements faciles, ayant une certaine continuité, comme dans A **tire un TRAIT**.

— Une **TRAITE** : un trajet parcouru sans s'arrêter. *Nous sommes allés en voiture de Paris à Chartres d'une seule traite*. Fig. *Jeannot a récité une longue fable tout d'une traite*.

II. Max tire son mouchoir de sa poche.

A humain **tire** B de C.

1) B est concret, C est un lieu où B est plus ou moins enfermé, caché, coincé. Parfois avec un certain effort, A **tire** B de C, l'en retire, pour l'utiliser ou se l'approprier. *On tire l'eau d'un puits avec un seau attaché au bout d'une corde*. - A utilise un **TIRE-BOUCHON** pour **tirer** le bouchon qui avait été enfoncé dans le goulot d'une bouteille pour la fermer hermétiquement.

— Syn. A **ARRACHE** à la terre, avec effort, B végétal avec ses racines en le **tirant** vers le haut : pommes de terre, betteraves, orties, etc. - A **arrache** une partie de B concret en **tirant dessus**. *Jeannot a arraché une page à son livre d'images*.

— Fig. A **arrache des aveux** à C humain : A finit par obtenir des aveux de C, après un long et difficile interrogatoire. - A **arrache un enfant** à sa mère : il le lui enlève par la force ; c'est pour elle un **ARRACHEMENT** : une séparation causant une vive douleur.

— A **tire** ou **SOUTIRE** le vin du tonneau qui le contenait. - **PR Quand le vin est tiré, il faut le boire** : quand on a commencé quelque chose, il faut aller jusqu'au bout.

2) A **EXTRAIT** (du verbe *extraire*) B minéral (charbon, fer, pétrole, etc.) : A, mineur ou entreprise spécialisée dans l'**EXTRACTION** des minéraux, **tire** B de la terre au prix d'un très gros effort. - Fig. Un **EXTRAIT** d'un texte long est une partie *tirée* de ce texte, dans le but d'être lue ou étudiée séparément. Un court *extrait* est une **CITATION**. *L'auteur CITE de nombreux écrivains dans son ouvrage*.

Pour **réciter** et **récitation**, voir l'article LANGUE.

— A **TRAIT** (du verbe *traire*) une vache ou une chèvre : il **tire** son lait en agissant sur le pis. *La traite électrique a remplacé la traite manuelle dans la plupart des élevages*.

— Si A doit de l'argent, il peut le rembourser par petites sommes sous forme de **traites** régulièrement prélevées sur son compte. (Voir l'article VENDRE.)

3) Analysant la complexité de la nature, en vue de l'expliquer, les savants en **ABSTRAIENT**, syn. en distinguent, par **ABSTRACTION**, certains éléments qu'ils estiment avoir ensemble un rapport de fonctionnement plus étroit qu'avec d'autres ; ils en font la synthèse en élaborant un système **ABSTRAIT**, correspondant d'autant mieux à la réalité que l'analyse aura été mieux faite. Ce qui est accessible à notre esprit, mais non à nos sens (qualité, état, action) est *abstrait* ; par ex. *la neige blanche* est un objet concret mais *la blancheur de la neige* une *abstraction*, une qualité, que l'esprit humain *abstrait* (verbe) à partir de l'objet concret.

4) A pratique la **traite** de B humain : il le **tire** de force de son lieu de résidence pour le transporter dans un autre endroit à son usage personnel. Dans les loc. *la traite des noirs* : le transport forcé des Africains vers l'Amérique pour en faire des esclaves. - *La traite des blanches* : l'enlèvement de jeunes filles pour en faire des prostituées.

5) A **tire** un B caché au milieu d'autres B, et en révèle la nature ou le contenu : A **tire le bon numéro**, le numéro gagnant d'une loterie. - A, cartomancienne ou *diseuse de bonne aventure*, **tire les cartes** à D humain pour lui faire des prédictions sur sa destinée, en s'appuyant sur les diverses cartes qu'elle **tire** une à une d'un jeu de cartes. - Plusieurs A **tirent à la courte paille** pour confier au sort le soin de décider lequel d'entre eux devra faire une action dangereuse ; ce sera celui qui, à son insu, **tirera** le plus court brin de paille caché parmi d'autres plus longs. - On peut **tirer au sort**, procéder au **TIRAGE au sort** des noms cachés dans un chapeau, des bulletins cachés dans des enveloppes, etc.

6) Emplois figurés des mots ci-dessus.

— A **tire les choses au clair** : A fait la lumière sur une affaire obscure.

— A **tire** B humain *d'affaire*, A **tire** B *d'un mauvais pas* : C est une situation délicate dans laquelle B s'est mis, ou un piège (concret ou abstrait) dans lequel il est tombé : A aide B à s'en sortir, B *s'en tire bien / mal / à bon compte*, B *est tiré d'affaire*, il n'a plus de problème.

— A **tire les vers du nez** à C humain : A fait dire à C quelque chose (B) qu'il voulait garder secret ; A lui **soutire** B ; si A échoue, il ne **tire** rien de C.

— A *soutire* de l'argent à C : A force C à lui prêter ou donner de l'argent.
— A *a tiré son épingle du jeu* : A s'est dégagé à temps d'une situation délicate dans laquelle il s'était mis avec d'autres personnes.

III. Jeannot *tirait* l'âne par la queue pour le faire reculer.

A *tire* B par C, partie de B.

1) A humain *tire* B par C, partie de B (ou vêtement de B) : pour déplacer B qui résiste, refuse de bouger, A l'attrape par C et le *tire* avec force. *L'enfant impatient tirait sa maman par la manche.*

— Fig. A *tire le diable par la queue* : A a trop peu de ressources pour vivre décemment, il a du mal à *joindre les deux bouts*.

— Fig. Un raisonnement *tiré par les cheveux* : un raisonnement forcé ou compliqué, artificiel, et donc peu convaincant.

— A ouvre le *tiroir* d'un meuble (secrétaire, commode) en le *tirant* par sa poignée, pour y prendre les documents ou vêtements qui s'y trouvent. - A commerçant ou caissier (f. caissière) ouvre son **TIROIR-CAISSE** pour y mettre l'argent versé par les clients et pour leur rendre la monnaie.

2) A machine ou animal *tire* B concret

— en se déplaçant : A animal attelé, cheval, âne, bœuf, etc. *tire* une voiture, une charrette agricole, une charrue. C'est un *animal de trait*.

— A machine est une **TRACTEUR** qui *tire* (usuel) ou **TRACTE** (technique) une machine. - A peut être aussi un camion **SEMI-REMORQUE** qui *tire* une **REMORQUE**, ou un camion de dépannage qui *tire* une voiture en panne. - On oppose la *traction animale* à la *traction mécanique*.

3) A **ATTIRE** B : il est tel que B ne peut faire autrement que s'approcher de lui.

— A et B sont concrets : les objets concrets sont naturellement *attirés* vers le sol sous l'effet de l'**ATTRACTION** terrestre. — Fig. *Le prix de la nouvelle voiture est ATTRACTIF* (pour A, acheteur potentiel).

— A et B sont humains : par sa beauté, son charme, A *attire* B, B éprouve de l'**ATTIRANCE** envers / pour A ; il se sent *attiré* par / vers A. A est **ATTIRANT**.

— A est non humain et B est humain : pour B, A est **ATTRAYANT**, a de l'**ATTRAIT**. *Ce magazine est attrayant pour ses lecteurs, mais ce journal sans illustrations n'a rien d'attrayant.*

— Une *attraction* est un spectacle aussi *attrayant* que possible, qui vise à *attirer* des spectateurs.

— A humain *attire* B humain *dans un piège* : B, qui ne se méfie pas de A, tombe dans le piège (plutôt abstrait) que lui a tendu A.

— A humain ou action *attire des ennuis* à C humain, lui cause des problèmes.

IV. Ne *tirez* pas sur cette corde, vous allez la casser !

A humain *tire* sur B qui se tend.

1) A *tire* sur B une corde : il la prend par un bout, l'autre extrémité étant attachée quelque part, de sorte que la corde se tend. Si A *tire* trop fort et si la corde n'est pas solide, elle risque de casser, d'où fig. A *a trop tiré sur la corde* : A a abusé d'une situation et a abouti à un échec.

— Avec une de ses mains, A *tire les oreilles / les cheveux* à B humain, pour le punir ou lui faire mal. Les oreilles ou les cheveux de B se tendent et *tirent sur* leur racine, ce qui provoque une douleur chez B.

— B *a les traits tirés* : fatigué ou ayant mal dormi, ou nerveusement tendu, inquiet, B a le visage qui semble se tendre, se contracter. (Pour ce sens de *trait*, voir plus loin V.1) - Ant. B est **DÉCONTRACTÉ** : il est détendu, sans souci, reposé, et parfois insouciant du tort que sa **DÉCONTRACTION** peut causer à autrui.

Pour *contrat, contractuel et contracter*, voir l'article **DEVOIR**.

— B ressent un **TIRAILLEMENT** musculaire ou nerveux à l'intérieur de son corps, *ça le TIRAILLE, ça le tire* (fam.).

— B *est tiré à quatre épingles* : il n'y a rien de relâché, de chiffonné dans ses vêtements ; il est parfaitement habillé.

2) A *étire* B, concret plus ou moins élastique ; B s'allonge, ant. **SE RÉTRACTE**, sans casser, sauf si A *tire* trop fort. *Le pâtissier étire la pâte avec son rouleau.*

— Fig. A *se rétracte* : il revient sur ses affirmations, nie ce qu'il a précédemment avoué.

— A fatigué *étire* ses jambes ou ses bras, *s'étire*, pour se détendre, se reposer.

— A *tire la langue* à C humain, il *étire* sa langue à l'extérieur de sa bouche, pour lui signifier très impoliment qu'il se soucie peu de ce que C lui dit ou reproche.

— Emplois intr. de *tirer* : 1. B action *tire à sa fin* : B approche de son terme. - 2. B action *tire en longueur* : la fin de B tarde à venir, B *n'en finit plus*, B traîne.

V. *Tirons un trait sur cette affaire et n'en parlons plus.*

A humain *tire* B sur C.

1) A *tire un trait* sur une feuille de papier : il y trace une ligne droite.

— A *tire un trait* sur ce qu'il a écrit, pour l'annuler : il le barre, le raye. Fig. A *tire un trait sur son passé* : A décide d'oublier son passé, de ne pas en tenir compte.

— A *tire un trait* sous ce qu'il a écrit : il le souligne pour attirer l'attention du lecteur. - Un **TIRET** est un petit *trait* qui sépare deux mots constituant certains mots composés ; deux *tirets* séparent une phrase incise des autres phrases.

— Un dessinateur qui esquisse un modèle, et notamment le **PORTRAIT** d'une personne, le fait à *grands traits* : il en trace d'abord les lignes principales. D'où d'une manière générale et sans référence artistique, les *traits du visage* : ses lignes les plus caractéristiques. *Sylvie a des traits réguliers.*

2) A *tire* un plan : il le dessine. Fig. A *tire des plans sur la comète* : A fait des projets irréalistes. - B humain *se fait tirer le portrait* par A dessinateur ou peintre : A dessine le *portrait* de B.

3) En imprimerie, un *bon à tirer* est l'inscription portée sur un manuscrit autorisant son impression, après que les erreurs ont été corrigées. - Un bon livre peut être *tiré* à des milliers d'exemplaires et faire l'objet de plusieurs *tirages*.

VI. Le policier a sorti son arme et *tiré* sur le fuyard.

A *tire* (B projectile) sur C cible.

1) A *tire à l'arc*, pratique le **TIR** à l'arc : il *tire* sur la corde de l'arc pour la tendre, et la lâche brusquement, libérant la flèche ; il *tire* une flèche en direction de C, sa cible.

2) A *tire* une balle avec une arme à feu, en appuyant sur la détente ; il *tire* sur C. - La police et l'armée ont en leur sein des *tireurs d'élite*, très adroits, qui atteignent généralement leurs cibles.

TRANSPORTER, v. et VOYAGE, n.m.

Voir aussi l'article **PORTER**.

I. Les métros des grandes villes *transportent* quotidiennement des milliers de personnes.

A humain *transporte* B au moyen de C. - C *transporte* B.

1) B est humain.

— A, une *société* ou *compagnie* de **TRANSPORT**, dispose de *moyens de transport* C. Par la route ou par le rail, dans ses **AUTOCARS** (abréviation usuelle **CARS**) ou ses trains, elle **TRANSPORTE** des **VOYAGEURS** B. *La Société Nationale des Chemins de Fer français (SNCF) transporte chaque jour des milliers de voyageurs à travers la France.*

— Syn. A **TRANSFÈRE** B : il le fait transporter par une décision administrative dans un autre lieu de résidence ou d'activité. Quand un sportif professionnel change de club, il fait l'objet d'un **TRANSFERT**, il est *transféré* d'un club à un autre. Au sein d'une même entreprise, des employés peuvent être *transférés* d'une succursale à une autre.

— B, pour se déplacer en ville, peut utiliser *les transports publics*, syn. *les transports en commun* : l'**AUTOBUS** (abréviation usuelle **BUS**), le **TRAMWAY** (abréviation usuelle **TRAM**), le **TROLLEYBUS**, et le **MÉTRO** (abréviation de *chemin de fer métropolitain*). - S'il est pressé ou encombré de **BAGAGES**, B préférera prendre un **TAXI** conduit par un chauffeur professionnel A, et, à la fin de la course, payer le prix inscrit au compteur.

— Si B est très malade ou blessé, il doit être *transporté* à l'hôpital par A, des infirmiers ou secouristes, dans une **AMBULANCE**, **VÉHICULE** automobile spécialement aménagé conduit par un **AMBULANCIER**.

2) B est concret.

— A veut déplacer B, une certaine quantité de marchandises **TRANSPORTABLES**. Pour déplacer un B léger, les seules forces physiques de A suffisent. A porte B. Mais si B est lourd ou volumineux, il doit être *transporté*, syn. **VÉHICULÉ**, par C, *moyen de transport* ou *véhicule de transport*.

— C est un *véhicule à moteur* : B est *transporté par route* dans une petite **CAMIONNETTE** ou dans un gros **CAMION** conduit par un routier ou **CAMIONNEUR**, qui travaille pour le compte d'un **TRANSPORTEUR** professionnel.

— B est *transporté par rail* dans les wagons ou conteneurs d'un *train de marchandises*, *par voie fluviale* (fleuves et canaux) dans des **PÉNICHES**, *par mer* ou *par voie maritime* dans des cargos, *par air* ou *par voie aérienne* ou *par avion* dans des avions-cargos.

— Les *frais de transport* s'ajoutent à la valeur initiale des marchandises ; syn. *les frais de PORT*.

II. J'ai une quantité de bagages à transporter dans ma voiture.

A humain utilise, comme moyen de transport, C, une *voiture*.

1) Un A humain qui veut se rendre individuellement, par voie de terre, d'un lieu à un autre lieu plus ou moins éloigné, peut prendre une **VOITURE**, syn. une **AUTOMOBILE** ou, plus couramment, une **AUTO** ; il conduit généralement sa propre *voiture* mais il peut aussi en louer une. *Il y a toutes les marques de voitures au Salon de l'Auto*. - *Jean préfère les voitures neuves aux voitures d'occasion ; la puissance de son moteur est de 7 chevaux. C'est une voiture d'une marque française. Il a souscrit pour elle une assurance auto pour le cas où il aurait un accident d'auto. Quand il en parle, il l'appelle familièrement « ma BAGNOLE ».*

2) La *voiture* de Jean roule ou marche au super (carburant acheté à la pompe à essence), pas au gazole ; elle est bien suspendue et tient bien la route. Tous les 10 000 km, il la fait réviser dans un **GARAGE** par un **GARAGISTE** ou dans un atelier *automobile* par un mécanicien, et s'assure notamment que les freins sont en bon état, les phares bien réglés, et les pneus bien gonflés, même celui de la roue de secours.

3) Jean est un **AUTOMOBILISTE** prudent : il ne conduit que reposé, et sans avoir bu ni pris de somnifères. - Il est agréable de se déplacer en *voiture*, mais il est souvent difficile de **GARER** sa *voiture*, de trouver pour elle une *place de stationnement*.

4) Les employés des compagnies qui exploitent les *transports en commun* par route ou par rail (voir I, 1) désignent techniquement leurs véhicules par le terme de *voiture*. *Durant la grève des autobus, un tiers seulement des voitures sont sorties*. - *Sur le TGV, votre place est retenue dans la voiture 20*. - *En voiture !* criaient autrefois les chefs de gare, au moment du départ des trains, aux voyageurs encore sur le **QUAI**.

5) Le préfixe **AUTO-**, d'origine grecque, qui apparaît dans (*voiture*) **automobile** : « qui se meut toute seule, par elle-même », se rencontre

dans deux séries de mots :

— quelques-uns où *auto-* signifie *voiture*. *Autoroute* : route facilitant la circulation des *autos*, *autoécole* : institut d'apprentissage de la conduite *automobile*, *autoradio* : radio fixée dans une *auto*, *autostop* : procédé consistant à arrêter une *auto* et à se faire transporter comme *autostoppeur* par un **automobiliste** complaisant.

— un grand nombre où il a son sens originel de « par lui-même » : un texte *autographe* : écrit de la main de l'auteur lui-même ; l'*automédication* : la médication du malade par lui-même ; un *autoportrait* : le portrait d'un peintre fait par lui-même ; une *autobiographie*, l'*autocritique*, etc.

III. Un grand voyageur aime tout dans les voyages.

Les grands moments du *voyage*.

1) A humain **VOYAGE** ou *est en VOYAGE* quand il a quitté son domicile et qu'il se déplace sur un territoire plus ou moins étendu pendant plusieurs jours avant de revenir chez lui. - **PR** *Les voyages forment la jeunesse*.

2) Les *préparatifs de voyage* : A fait ses **VALISES**, ses **bagages**, qui peuvent être un simple *sac de voyage*. Pour régler ses dépenses, il emporte des *chèques de voyage* ; il retire son billet de transport dans une *agence de voyages*, après quoi il peut *partir en voyage*.

3) Le *voyage* proprement dit : A **voyage** d'un lieu B, *point de départ*, jusqu'à un lieu C, *point d'arrivée*, *en voiture*, *en train*, *en avion*, *en car*, *moyens de transport publics*, où il fait partie des **voyageurs**, comme ses *compagnons de voyage*. - *Le voyage de B à C dure six heures*.

4) À son retour : A *arrive de voyage*, *rentre de voyage* ; il rapporte peut-être des *souvenirs de voyage*, des *photos de voyage*, un *journal de voyage* : le récit de son propre *voyage* fait au jour le jour par lui-même.

IV. Je suis représentant ; je ne voyage pas pour le tourisme !

Les divers types de *voyages*.

1) A **voyage** pour son plaisir : il *fait du tourisme*, un *voyage d'agrément*, un *voyage touristique* ; sous la conduite d'un guide, et avec d'autres touristes, il participe à un *voyage organisé*. - Les jeunes mariés font généralement un *voyage de noces* après leur mariage.

2) A *est en voyage d'affaires*, A **voyage pour affaires**, A est un **voyageur** ou *représentant de commerce*, il voyage pour un fabricant dont il présente les produits chez les commerçants qu'il visite au cours de sa tournée.

3) A est généralement humain, mais on peut aussi dire : *Le sable, le charbon voyageant plutôt par voie d'eau que par la route*. - *Par les nouveaux réseaux de communication, l'information voyage à la vitesse de la lumière*.

4) Sens affaibli : A humain ou véhicule de transport *fait plusieurs voyages*, plusieurs ALLER-RETOURS, de B à C, notamment pour déplacer en plusieurs fois une grande quantité d'objets, même si C n'est distant de B que de quelques mètres.



UN et SEUL, adj.

I. « *Un seul être vous manque et tout est dépeuplé* » (Lamartine).
un seul et le seul.

1) Là où existe **UN SEUL** A il n'y en a aucun autre de même espèce. *J'ai un bon ami et un seul. Je n'ai qu'un seul ami. Je n'en ai pas d'autre*. - « *Un seul être vous manque et tout est dépeuplé* » (Lamartine).

Un A **UNIQUE** est le *seul* de son espèce. Il n'en existe pas d'autre. Un *enfant unique* n'a ni frères ni sœurs. - Dans une *rue à sens unique* les voitures ne roulent que dans un seul sens.

— Un A *unique* étant irremplaçable, cet adj. peut prendre un sens fortement mélioratif ou parfois un peu ironique. *Dans la Tosca, Callas était unique !*

2) Plusieurs A *chantent et jouent à l'UNISSON*, si, à eux tous, ils ne font entendre qu'un *seul* son. - Un A **UNIJAMBISTE** n'a qu'une seule jambe. - Un A **UNIFORME** (adj.) est composé d'éléments tous semblables. Des soldats, des collégiens portent une *tenue d'uniforme* ou, plus couramment un *uniforme* (nom), d'un modèle **unique** pour tous. - Un tissu **UNI** est d'une seule couleur et parfaitement lisse.

— Un **SOLO** : un morceau de musique joué par un *seul* instrumentiste appelé **SOLISTE** qui *joue en solo*, par ex. un *solo* de violon.

3) Une **UNITÉ** de mesure est une grandeur arbitrairement définie servant de base à la mesure des autres grandeurs de même espèce, par exemple le mètre et le gramme.

— Une *unité* est un A simple faisant partie, avec d'autres de même espèce, d'un ensemble homogène. Un A simple ne comporte qu'une **seule** unité, ex. une *feuille simple*, ant. une *feuille double* (pliée en deux, formant deux feuilles).

— L'ensemble de ces éléments simples a aussi son *unité*, est *un* dans la mesure où il est homogène et constitue un TOUT. - Ant. la PLURALITÉ, la MULTIPLICITÉ.

4) **L'UNION** est l'opération qui consiste à mettre ensemble, à (**RÉ)UNIR** des éléments séparés pour ne plus constituer qu'un tout. - Une **RÉUNION** rassemble des personnes en un *seul* groupe. Lorsque les participants à une réunion sont **UNANIMES** (étymologiquement, n'ont « qu'une seule âme ») sont tous **UNANIMEMENT** d'accord sur la décision à prendre, ils la *décident à l'UNANIMITÉ* ; il n'y pas de minorité pour manifester son désaccord.

— Au XIX^e siècle, Bismarck avait **UNIFIÉ** l'Allemagne autour de la Prusse. Par cette **UNIFICATION**, l'Allemagne était devenu un *seul et même* État. Depuis la deuxième guerre mondiale, l'Allemagne était scindée en deux pays, l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest, jusqu'au jour où elle a finalement été **RÉUNIFIÉE**. La **RÉUNIFICATION** de l'Allemagne s'est faite pacifiquement.

5) Celui que les autres laissent *seul* contre son gré se sent **ESSEULÉ**. - Mais A peut **S'ISOLER** temporairement et volontairement : s'arranger pour être *seul* pendant un certain temps, où il a besoin de tranquillité.

— Un A humain qui, dans une société, est *seul* à adopter un comportement différent de celui des autres, **SE SINGULARISE**. Il est généralement considéré comme **SINGULIER**, syn. BIZARRE, ÉTRANGE (voir l'article ÉTONNER.)

Pour un autre sens de *singulier*, voir plus bas.

— La **SOLITUDE** : 1. le fait d'être *seul* - 2. le sentiment, agréable pour certains, pénible pour d'autres, éprouvé par celui qui est ou se sent *seul*. - Un **SOLITAIRE** préfère vivre *seul* plutôt qu'en *compagnie*.

— Emplois adv. A et B se rencontrent *seul à seul* (loc. adv.) : en tête à tête, sans témoin. *Il faut que je vous parle seul à seul*. - A agit *tout seul* (loc. adv.) : sans l'aide ou la présence de qui ou de quoi que ce soit. *J'ai fait ce travail tout seul*. - *Le feu a pris tout seul*. (Voir lui-même dans l'article MÊME et le préfixe AUTO- dans l'article TRANSPORTER.)

6) **SEULEMENT** (adv.), syn. **UNIQUEMENT**, syn. NE ... QUE ... *Cette année j'ai pris seulement trois semaines de vacances, au lieu des cinq que je prends d'habitude*.

— Emploi adv. de **seul**. *Seul Max est venu*. Pl. *Seuls Max et Luc sont venus* : personne d'autre n'est venu. À ne pas confondre avec *Max et Luc sont venus seuls* (v. ci-dessus I, 5).

— *Seulement*, en début de phrase, marque l'opposition, en introduisant une **unique** objection, syn. MAIS. *J'aurais bien pris un taxi, seulement je n'étais pas sûr d'avoir assez d'argent sur moi pour le payer* : c'était l'**unique** objection.

— *Si seulement* (loc. adv.) : précède l'expression, selon le temps verbal utilisé ensuite, d'un REGRET (plus-que-parfait) ou d'un ESPOIR (imparfait). *Si seulement vous m'aviez écouté, rien de tout cela ne serait arrivé !* : si vous aviez fait cette **unique** chose, m'écouter. - *Si seulement vous pouviez venir passer quelque temps auprès de moi !*

II. Un plus un égale deux : 1 + 1 = 2.

Le nombre **un**.

1) **Un** est le PREMIER NOMBRE de la série des nombres : « 1 » en chiffre arabe, « I » en chiffre romain. Dans les calculs, seul le masc. est employé : *un plus un égale deux*, mais on trouve le féminin dans : A humain *n'a fait ni une ni deux* : il n'a pas perdu un *seul* instant à réfléchir, il a réagi immédiatement face à un danger imminent. - Les militaires, pour rythmer le pas, comptent « *une, deux, une, deux* », mais les musiciens marquent la mesure en comptant, par exemple pour une mesure à trois temps, « *un, deux, trois, un, deux, trois* ».

— Aux cartes, selon le nombre de figures, on parle d'un 2, d'un 6, d'un 9 de trèfle ou de carreau. Mais pour le 1, on dit l'**AS**. C'est la carte la plus forte. Dans le langage courant, A humain *est un as* : quelqu'un d'exceptionnellement compétent, d'**unique** en son genre. Un *as du volant* : un CHAMPION de la conduite automobile.

2) Le nombre ordinal correspondant à **un** est « premier ». Mais *un* est parfois employé comme ordinal. *L'article un* : le premier article ; *la page une* : la première page. - Dans les noms de nombre composés, il est remplacé par **UNIÈME** (ou par ONZIÈME pour 11^e, 71^e, et 91^e). « 21^e » se lit « *vingt et unième* », « 1001^e », « *mille et unième* », mais « 81^e » se lit « *quatre-vingt unième* », et « 101^e », « *cent unième* ».

3) Tournures elliptiques. *La une d'un journal* : la page *une*, celle où figure le nom du journal et les titres des nouvelles qui seront développées dans les pages suivantes. - A et B humains *ne font qu'un* : en parlant d'un couple d'amis, d'amants, ils sont toujours d'accord, parlent d'une MÊME voix, semblent *n'être qu'une seule et même personne*. - *Et d'un(e) !* : ce qu'on dit quand on a accompli la première action d'une série. - *Il était moins une* : il s'en est fallu d'une minute pour que tel événement se produise, mais, heureusement, rien de grave n'est arrivé. - *plus d'un* : beaucoup de gens. - *comme pas un* : comme personne.

III. Vous avez une voiture ? - Oui, j'en ai une.

Le mot grammatical **un**.

1) L'article indéfini **un** se place devant un nom masculin **singulier**, et **une** devant un nom féminin **singulier** : *un homme, un pays, un sentiment, un couteau ; une femme, une nation, une idée, une chaise*. Il permet de distinguer un *enfant* (garçon) d'une *enfant* (fille), un *livre* (des feuilles reliées) d'une *livre* (unité de mesure). On considère généralement que « **DES** » est son pluriel : *des hommes, des femmes*, etc.

Pour un autre sens de *singulier*, voir plus haut.

2) Le pronom **un**.

— *Un(e)* fonctionne en association avec le pronom adverbial *en* : *Vous avez une voiture ? - J'en ai une*. - Pl. : *Vous avez des voitures ? - J'en ai*. - Expressions fam. : *j'en connais un qui ...* : je connais quelqu'un qui ..., et *en voilà un qui ...* : voilà quelqu'un qui ...

— *Un à un*, syn. *un par un*, ant. tous ensemble, tous en même temps. *Au lieu d'arriver toutes ensemble, mes invitées sont arrivées une par une*.

— **GR** Les pronoms réciproques *l'un(e) l'autre, les un(e)s les autres* : *Aimez-vous les uns les autres. Ils se sont aidés l'un l'autre* : ils se sont entraînés. - *L'un n'empêche pas l'autre* : les deux sont possibles. - *L'un dans l'autre* (loc. adv.) : une chose compensant l'autre.